

AIACE VOX

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

NUMÉRO SPECIAL HORS-SÉRIE



1969 → 2019

L'aventure extraordinaire continue...

Vox "Spécial 50 ans"

3 PRÉAMBULE

4 EDITO

LES FONDATEURS

- 6 Les événements de l'année 1969
- 7 Les Pionniers, la pionnière
- 7 Les 35 fondateurs

LA STRUCTURE DE L'AIACE

- 8 L'AIACE en chiffres
- 8 Les Présidents internationaux
- 8 Les secrétaires généraux
- 8 Les trésoriers généraux
- 8 Le secrétariat international
- 9 Les séminaires de préparation à la retraite
- 9 Les Assises annuelles

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- 10 50 ans déjà

LA LONGUE HISTOIRE DE LA MÉTHODE

- 11 Historique
- 13 Le conflit

LA FONCTION PUBLIQUE EUROPÉENNE

- 15 Bref aperçu

LES PERSONNALITÉS

- 17 Louis Michel
- 18 Jacques-René Rabier
- 19 Peter von der Hardt

LES INSTITUTIONS

- 20 Parlement européen & Cour de Justice
- 21 Comité économique et social européen et Comité des Régions

LES SECTIONS NATIONALES

- 22 Austria
- 24 Belgique
- 25 Danmark
- 26 Deutschland
- 27 Espagne
- 28 Finland
- 29 France
- 30 Grèce
- 31 Ireland
- 32 Italia
- 33 Luxembourg
- 34 Nederland
- 35 Portugal
- 36 Sweden
- 37 United Kingdom

39 AIACE - L'ÂGE D'OR

Editeur responsable :

Joaquín Díaz Pardo

Comité de rédaction :

Michel Foucault
Jeannine Franchomme-Saut
Dominique Michaux



Adresse :

Association Internationale des Anciens
de l'Union européenne
Commission européenne
NERV105 00/36
B-1040 Bruxelles
Tel: +32-2-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu
Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Photos :

Médiathèque CE - Aiace

Impression:

O.I.B

«Vox Spécial 50 ans» est tiré à 30.000 exemplaires

Quelques mots d'introduction

En 2008, Monique Théâtre et moi avons eu une « idée folle » : réaliser une brochure pour les Assises 2009 d'Opio, pour fêter les 40 ans de notre association.

Ludwig Schubert, qui était Président international de l'AIACE à cette époque, (j'étais la Secrétaire générale), a été immédiatement enthousiaste et nous a encouragées ; grâce à ses connaissances, il nous a constamment aidées. Nous le regrettons tous, il sera irremplaçable.

Pour la brochure, ce qui fut dit, fut fait ! Elle a été distribuée à Opio et a reçu un fort bon accueil. Il a été décidé ensuite de la rééditer sous la forme d'un numéro spécial hors-série de VOX et de la distribuer, non seulement à nos adhérents mais aussi à tous les pensionnés de l'époque. Cette brochure des 40 ans est en ligne, on peut la consulter :

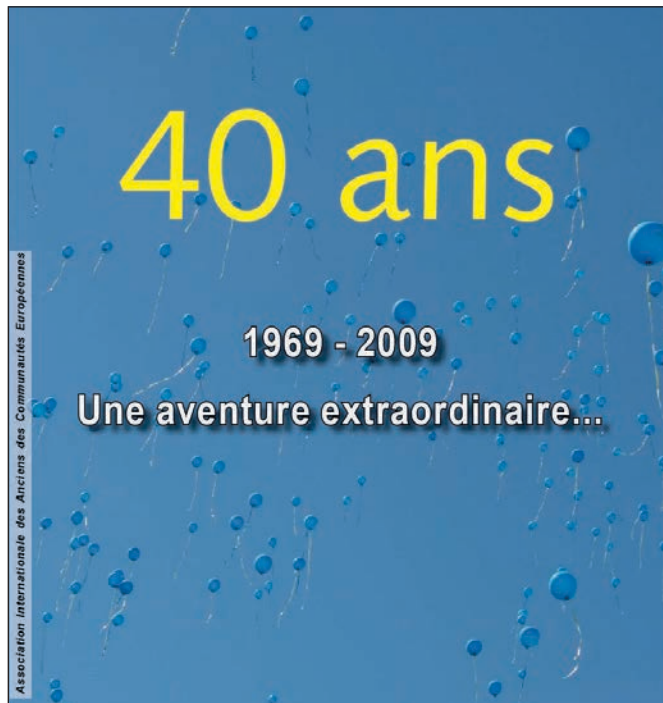
<http://bit.ly/2U9A60M>

Pour les 50 ans, l'âge mûr de notre association, nous avons décidé de remettre le couvert, en ne faisant pas la même chose qu'il y a 10 ans. En effet, on retrouvera l'histoire de notre association dans la brochure des 40 ans. Nous avons demandé le concours du Bureau : le président Joaquin Diaz Pardo et les deux présidents d'honneur, Ludwig Schubert et Richard Hay, et celui des sections (toujours volontaires) ; nous avons mis à jour



nuer sa collaboration mais elle aide par ses conseils et ses archives personnelles.

Michel Foucault nous a rejoints. Membre élu de la section Belgique, il connaît particulièrement bien l'association. Il anime, notamment, l'équipe des orateurs AIACE aux séminaires de préparation à la retraite. Enfin, nous avons obtenu l'aide de Dominique Michaux, de la section Belgique, qui a pris en main la mise en forme des articles. Nous bénéficions par ailleurs de l'appui particulièrement efficace de Didier Hespel, Secrétaire général, ainsi que du secrétariat.



les chiffres et statistiques et fait appel à quelques personnalités de toutes les institutions.

Voici donc cette brochure qui sera distribuée à Lisbonne en mai 2019 et envoyée par la suite à nos adhérents et à tous les pensionnés.

La petite équipe a changé depuis 10 ans.

Monique Théâtre n'a pu, pour des raisons personnelles, conti-



L'AIACE est un peu notre famille. Nous tenions à laisser un souvenir écrit de cet anniversaire et montrer combien notre association est précieuse. Le passé de notre association est remarquable, le présent l'est tout autant ; le bénévolat vis-à-vis de nos adhérents est particulièrement fort et à souligner. Nous sommes fiers de l'AIACE! Nous vous souhaitons bonne lecture de cette brochure qui reprend les grandes lignes de notre action.

Jeannine Franchomme-Saut



Le mot du Président

Selon les études démographiques, un demi-siècle connaît deux générations. Dans la vie d'une association c'est beaucoup. Mais il est évident que cette vie ne doit pas seulement être mesurée en termes de calendrier. C'est certainement la nature, l'importance et la densité de ses activités, la poursuite de ses objectifs, les efforts et les acquis et, non le moindre, la perception et la valorisation de ses adhérents qui donnent la vraie dimension d'une organisation. Les anniversaires sont inévitablement et heureusement l'occasion de commémorer ce qui leur est propre : le déroulement de sa vie, son existence active ainsi que la force des souvenirs partagés dans une mémoire collective. En même temps, c'est l'occasion d'essayer de mettre en valeur les acquis dans une volonté de prolongement.

L'AIACE est née en 1969. En juillet de cette année, l'auteur de ces lignes venait de terminer ses études de Droit à l'université de Madrid. On rêvait de Woodstock -où je n'étais pas, hélas, en mesure de participer-. On se laissait fasciner par le structuralisme de Saussure ou de Lévi-Strauss. Et on rêvait, surtout, d'une Irlande membre des Communautés européennes ; il a fallu attendre encore un certain temps. Qui m'aurait dit que cinquante ans plus tard, je serais le 15ème président de l'AIACE et que j'aurais l'honneur de présenter cette brochure à l'occasion d'une pareille commémoration ! En décembre 1969, -c'était l'Europe des six -, à l'initiative du Président G. Pompidou, le Sommet de La Haye marquait un repère décisif du processus de la construction européenne : «Achèvement, élargissement, approfondissement» en était la devise. La coopération en matière économique et monétaire ainsi que la coopération politique se profilaient à l'horizon ; les États membres acceptaient l'élargissement par l'adhésion des quatre pays candidats : le Danemark, la Grande Bretagne, l'Irlande et la Norvège.

Depuis lors, l'Europe se développait au fur et à mesure des élans et des crises. L'Europe des neuf, des dix, l'Acte Unique, Schengen, les douze, l'Union européenne avec Maastricht, les quinze, Amsterdam, l'Euro trente ans après ce Sommet de La Haye, l'Europe des vingt-sept, Lisbonne. L'Europe est le fruit d'un parcours compliqué, constitué d'efforts, de blocages et d'acquis, comme on a pu le constater ! Les anciens de la fonction publique européenne - dont l'AIACE est un acteur significatif - à une époque ou l'autre et dans une certaine mesure, en ont fait partie et ont joué un rôle important dans cette formidable aventure. Et, précisément, nous devons en être les témoins et en même temps -comme j'ai eu l'occasion de le signaler - mettre en valeur, et, pourquoi pas, montrer une fierté explicite de cette appartenance.

C'est dans ce sens, comme exposé dans le programme de



Signature du Traité de Maastricht

travail de la présidence, qu'on a décidé d'entamer une « réflexion approfondie sur un sujet qui pourrait être considéré comme notre socle commun : notre expérience professionnelle comme fonctionnaires de l'Union européenne. Et à cette fin, le Président a lancé une initiative spécifique sur le rôle et l'avenir de la Fonction publique européenne, qui sera présentée au Président Juncker lors de sa prochaine rencontre avec l'AIACE Internationale ». En effet, lors de la rencontre qui nous a été accordée par le Président de la Commission le 10 octobre 2018, une telle initiative a fait



l'objet d'un accueil très positif.

Si l'AIACE a une valeur ajoutée dans des réflexions sur des questions européennes où elle peut s'engager, c'est sans doute sur les sujets qui concerne la fonction publique européenne. Le cinquantième anniversaire se présente, à



Affiche italienne célébrant le Traité de Rome, 1957

l'évidence, comme une occasion en or pour entamer une telle réflexion. Des travaux en cours devront permettre d'aboutir à un document dans le but d'approuver une déclaration lors des Assises à Lisbonne en mai, par le biais d'une table ronde avec la participation de collègues actifs ou retraités pouvant y contribuer avec des apports avisés.

Une conception de l'Europe, telle que nous sommes supposés la partager, plus unie et plus intégrée, est inséparable d'une certaine conception propre à la fonction publique européenne. Lors de ces cinquante ans de vie de l'AIACE, on s'est efforcé de préserver la nature de la fonction publique européenne, indissociable des objectifs et dont la défense de ses droits est inhérente à une manière de faire l'Europe.

C'est dans cet esprit que l'on doit célébrer cet anniversaire d'or : avec une conviction sur la manière de penser et de réaliser l'Europe ainsi que la poursuite de notre mission au sein d'une association où les intérêts des retraités donnent du sens à son existence. Et ceci dans un cadre de coopération et de partenariat avec l'administration dont l'accord, qui a fêté

son 10ème anniversaire dans l'année écoulée, est l'expression tangible.

Notre collègue, Ludwig Schubert, ancien président et président d'honneur de l'AIACE, nous a quittés récemment, dans une triste coïncidence de calendrier. Toujours au service des idéaux européens, il incarnait comme maître et comme « paradigme », l'esprit,

la pensée et l'action intelligente sur notre fonction publique et, dans une suite logique, sur leurs retraités. Nous sommes appelés à honorer l'acquis qu'il nous laisse tant au niveau de cette philosophie de la fonction publique européenne que dans la poursuite active de notre engagement dans cette voie.

L'AIACE, outre son rôle propre, c'est aussi la somme des sections nationales et de leurs travaux. Et ceci, dans une approche de coordination et d'échanges où l'intérêt commun est toujours à renforcer. L'apport des sections ayant un poids d'expertise prouvée a été précieux et constitue un actif dans l'histoire de ces cinquante années. Il est toujours appelé à se maintenir à l'avenir.

Les adhérents et, dans une certaine mesure l'ensemble de collègues retraités indirectement représentés par l'AIACE dans le cadre dudit accord, seront en mesure, comme il se doit, de valoriser et de faire le bilan des travaux de l'AIACE.

Mais qu'il me soit permis, dans une vision forcément limitée de ma part, de contribuer au bilan de la vie de l'AIACE dans cette période, avec un jugement hautement positif du rôle et de l'acquis d'une association où les valeurs européennes et ses objectifs statutaires sont allés étroitement de pair. Je souhaite un avenir dans ce même esprit et avec ce même propos.



Les événements de l'année 1969

L'année 1969 a été riche et fertile en événements, outre bien sûr la création de l'AIACE.

C'est d'abord, dans l'esprit de tous, Neil Armstrong et ses premiers pas sur la lune.

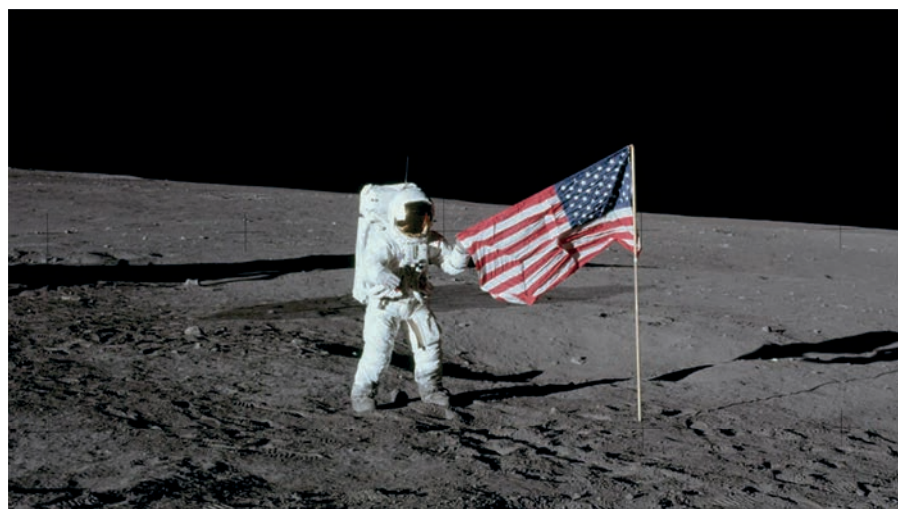
Ce fut un moment capital dans l'histoire de l'humanité et sans doute le moment le plus émouvant du 20ème siècle (21 juillet).

En janvier 1969, l'étudiant tchèque Jan Palach s'immole par le feu à Prague pour dénoncer l'occupation soviétique en Tchécoslovaquie.

Dans la culture, Katharine Hepburn remporte l'Oscar de la meilleure actrice pour son interprétation dans «Qui vient dîner»;



1er et 2 décembre 1969 – Sommet de La Haye « Confiance renouvelée dans la C.E. Le nouveau président français Pompidou accepte de ne plus s'opposer à l'ouverture des négociations d'élargissement. »



victoire de Georges Pompidou à l'élection présidentielle française (16 juin) ;
 arrivée des troupes britanniques en Irlande du Nord pour maintenir la paix entre catholiques et protestants (16 août) ;
 le colonel Kadhafi prend le pouvoir en Libye (1er septembre) ;
 Willy Brandt arrive à la Chancellerie (28 octobre) ;
 à Cherbourg, 5 vedettes israéliennes sous embargo quittent clandestinement le port en direction de Haïfa (25 décembre).

Félicien Marceau reçoit le Prix Goncourt pour son ouvrage «Creez» ;

Dans le sport, les USA remportent la Coupe Davis face à la Roumanie par 5 sets à 0. Le Pays de Galles remporte le Tournoi des 5 Nations et réalise le grand chelem. Le cycliste belge Eddy Merckx remporte le Tour de France.

Autres: en Egypte, élection de Yacer Arafat président du Comité exécutif de l'OLP (3 février) ;
 premier vol du «Concorde» (2 mars) ;
 Golda Meir, premier Ministre d'Israël (17 mars) ;
 le Général de Gaulle se démet de ses fonctions de Président de la République (28 avril) ;



Entrée du bâtiment « Joyeuse Entrée »

Les Pionniers et la Pionnière

Dans la brochure «40 ans 1969-2009», étaient cités les noms des 35 fondateurs de l'AIACE, 35 pionniers dont une seule pionnière Mme Adriana Van Kuijkhof : un signe des temps ! Pour l'essentiel anciens agents de la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier (CECA), ils répondaient en fait au souhait du Secrétaire Général de la Commission, Emile Noël, soucieux de maintenir un lien entre les actifs et les anciens fonctionnaires partis à la retraite.

Formellement, c'est le 4 juillet 1969 qu'est née l'Association, résultante de la réunion de ces 35 pionniers devenus fondateurs dans un bureau à Bruxelles de l'Avenue de la Joyeuse Entrée (quel beau programme!).

Très vite se constituent 6 Comités ou sections par nationalités, préfiguration des Statuts actuels de l'AIACE, dont l'appellation fut trouvée immédiatement.

Dans les sections apparaissent enfin des femmes, mais, autre

signe des temps, elles étaient d'abord chargées de tâches administratives ou de secrétariat.

La première présidente de section fut Mme Best-Otte, de la section Pays-Bas de 1990 à 1999. Ensuite Mme Teitgen est devenue la première présidente de la section France en 1998. Ont suivi en 2000, Regina Thill (Luxembourg), Iole Curi (Italie), Jeannine Franchomme-Saut (Belgique) et Margret Fischer-Zarno (Royaume-Uni); celle-ci avait été vice-présidente de l'AIACE Internationale de 1990 à 1998.

On notera le chemin parcouru en relevant que de nos jours plusieurs sections nationales ont à leur tête une présidente : c'est le cas de la Belgique (Raffaella LONGONI), du Luxembourg (Glória Peres qui a succédé à Laura Barents), de la France (Dominique Deshayes qui a succédé à Anne Harris), du Portugal (Isabel TORRES), de la Grèce (Despina VAMVAKI-DOU), du Danemark (Marina WIJNGAARD) et de la Suède (Margareta ROTH).

Les 35 fondateurs

Romolo ARENA	Hendrik BUURMAN	Louis COPPEE
Marcel DECOMBIS	Gérard DELARGE	Joseph DINJEART
Alex DUBOIS	Lambert DUPONG	Luigi GERARDIN
Giuseppe GLISENTI	Dr. Freiherr GÖLER von RAVENSBURG	André JEANSELME
Max KOHNSTAMM	Jean LANDENNE	L. LIMPACH
Pietro LORENZOTTI	Mario MARI	Friedrich MARKULL
Ettore MASSACESI	Paul MONNORY	René MORIZON
Marcel PEETERS	Tony ROLLMAN	Wilhelm SALEWSKI
Emile SCHNEIDER	Léon SUTOR	Georges THEVES
Frank VANDERVALK	Jonkheer M.P.M. van KARNEBEEK	Mme Adriana VAN KUIJKHOF
Johannes VAN LOO	Prof. Rolf WAGENFÜHR	Jean WALLERAND
J.P. ZAHLEN	Walter ZEILMAKER	

Une section italienne

Fin 1968, un groupe d'amis et ex-collègues italiens avait également décidé de constituer une Association italienne d'ex-fonctionnaires de la Communauté européenne en Italie, sous la houlette de Mario Melani, et s'était dotée de statuts. L'initiative italienne a donc précédé de quelques mois la création de l'AIACE. Cette association décida d'adhérer à l'AIACE en 1969 et s'est ensuite constituée en section de l'Association.



L'AIACE en chiffres

De 35 membres en 1969, l'association comptait 850 adhérents 10 ans plus tard en 1979.

Le chiffre montait à 2.406 membres en 1989, 5.050 en 1999, 8.299 en 2008, et 12.441 en 2018 .



Les présidents internationaux

Joseph Dinjaert (B) 1970-1973;

Jacques Lelièvre (F) 1973-1979;

Mario Melani (I) 1979-1982;

MFFA de Neree tot Barberich (NL) 1982-1986;

Rudolf Dumont du Voitel (D) 1986-1989;

Roland Turkel (UK, section Lux) 1989-1992;

Félix-Paul Mercereau (F) 1992-1995;

Rolf Meyer (NL) 1995-1998;

Jeremy Sheehan (IRL) 1998-2002;

Gerard van den Berge (NL) 2002-2005;

Ludwig Schubert (D, section Belgique) 2005-2008;

Gérald Coget (F) 2008-2011;

Richard Hay (UK) 2011-2014;

Bernhard Zepter (D) 2014-2016;

Francis Watteau ff (B , section Lux) 2017-2018;

Joaquín Díaz Pardo (Esp) 2018.

Les secrétaires généraux

1970 – 1973: Louis Coppee;

1973 - 1979: Georges J. Van den Eende,

1989 – 1994: Raymond Bagnans

1989 - 1992: Charles DE WEZE (SG adjoint)

1992 - 1994 Andrée LAGAE (SG adjoint),

1994 – 1995: Andrée LAGAE (f.f.)

1995 – 2005 Robert Pendville,

2005 – 2008: Jeannine Franchomme-Saut,

2008-2009: Martine Mateo,

2009-2011: Gérard Grosjean,

2009-2011: Pierre Blanchard (SG adjoint),

2011-2015 : Dominique Deshayes depuis

2011: Didier Hespel.

Les trésoriers généraux

1970-1973 Adriana Van Kuykhof ; 1993-1995 André Lhoest;

1973-1992 Simone Moons-Jaeger; 1995-2008 Marcel Cukier;

1992-1993 Solange De Henau; 2008-2011 Henk Das;

Marc Oostens depuis 2011

Le secrétariat international

Au cours des années, des fonctionnaires détachées de l'administration de la Commission ont assuré le secrétariat ; tour à tour, Chantal Provis, Michèle Cortesi, Gilberte Lopez, Maria Nicaise, Stella Smallwood, Monique Théâtre et Lenny Booth. Depuis 2004, Monique Théâtre a dû rejoindre les services de la Commission. Les anciens l'ont appréciée dans ses nouvelles fonctions de responsable du secteur relations avec les anciens. Depuis lors, les secrétaires ont été recrutés à l'extérieur : il y a eu Geneviève Parfait et ensuite Anne Pascale Descamps, assistée par Fabrizio Gariazo .

Les séminaires de préparation à la retraite

Depuis 1986, l'Aiace Internationale désigne des bénévoles qui, en alternance, 16 fois par an, en français et en anglais, présentent notre association à la Commission à Bruxelles, mais aussi à Luxembourg et Ispra, au Conseil et au Parlement européen.

Ces interventions ont pour but de faire connaître aux futurs pensionnés la structure, les buts et les activités de l'Aiace.

Une farde leur est remise; elle contient : la liste des membres du bureau de l'internationale, la liste des sections avec indication de la présidence en fonction, les numéros de

téléphone des divers help-desks et secrétariat, les différentes cotisations des sections et, évidemment, une demande d'adhésion.

Un petit dossier concernant les assurances est également remis à cette occasion.

Pour rappel, les pensionnés ne sont plus couverts contre les accidents et il est particulièrement important de le leur signaler. Rappelons que c'est par ce biais que l'Aiace recrute le plus de membres.

Un petit Vade-Mecum et le contenu des accords que l'Aiace a conclus avec les Institutions ainsi qu'un numéro de Vox, qui n'est désormais plus disponible aux actifs qu'en ligne,

sont également joints dans cette farde. Le retour des futurs pensionnés est excellent et il n'est pas rare de rencontrer l'un ou l'autre nouvel ancien qui nous dit : «c'est grâce à votre présentation que j'ai adhéré»!

Le Help-Desk informatique

est assuré par Martine Platteau et Micheline Bruy inckx.



Les assises annuelles

Elles se tiennent chaque année dans un pays différent. En 2009, elles ont eu lieu à Opio (France), à Thessalonique (Grèce) en 2010, à Riga (Lettonie) en 2011, en 2012 c'était Malte, en 2013 à Porto au Portugal; en 2014 l'Assemblée générale a eu lieu à Bruxelles avec un voyage optionnel au Péloponèse en Grèce, en 2015 c'est à Bratislava (Slovaquie) qu'elles se sont déroulées, en 2016 à Trieste (Italie), en 2017 à Maastricht (Pays-Bas), en 2018 à Valencia (Espagne), et en 2019 c'est Lisbonne au Portugal.

50 ans déjà

Le 40ème anniversaire est encore frais dans les mémoires... Qui des 35 fondateurs aurait pu imaginer en 1969 que nous serions aujourd'hui plus de 12.000 membres dans 15 sections nationales et toute une série (64 à ce jour) de membres éparpillés au travers de tous les continents (sauf l'Antarctique !)

J'ai aussi un anniversaire à fêter : 10 ans de retraite (déjà...). Comme Obélix était tombé accidentellement dans le tonneau de potion magique quand il était petit, je suis « tombé » accidentellement dans l'AIACE tout jeune pensionné(.. un peu poussé il est vrai) Et de fil en aiguille, après avoir organisé les Assises pendant plusieurs années, j'ai finalement accepté le poste de Secrétaire général en pleine période de crise ; il était devenu vacant et il fallait bien que quelqu'un s'y colle... Ce n'était pas la première fois dans ma carrière que je m'étais laissé faire ... et ce n'était pas la première fois que je m'engageais en ayant sous-estimé le travail qu'implique cette fonction. Mais on ne se refait pas ... je n'aime pas faire les choses à moitié et je dois en supporter les conséquences.

J'ai très vite découvert que le travail ne consistait pas uniquement à préparer les ordres du jour des réunions et les comptes-rendus. C'est aussi un travail de tous les jours, car il faut « faire tourner la baraque » entre les réunions et exécuter toutes les décisions prises lors de celles-ci, coordonner toutes les activités ou encore assurer les contacts réguliers avec les administrations. Tout cela bien sûr avec l'appui bienvenu et très apprécié d'un Secrétariat très motivé et compétent. Mais il faut aussi être « patron », car le Secrétaire général est l'employeur du personnel du Secrétariat de l'Internationale,



La vie d'un secrétaire général est trépidante...

ce qui implique de recruter du personnel (mais aussi, le cas échéant, de le licencier, ce qui a hélas déjà dû être le cas plus d'une fois) et veiller à son bien-être et à sa motivation. Mon expérience de chef d'une assez grande unité en tant qu'actif m'a bien aidé dans ce contexte.

L'organisation des Assises annuelles requiert également un énorme travail largement sous-estimé, malgré l'engagement d'un prestataire externe ; certes, il n'est pas nécessairement de la compétence du Secrétaire général, mais il doit bel et bien se situer dans le cadre de la politique de l'Association et la combinaison a donc son sens. Et mon expérience d'organisateur de conférence pour les services de la Commission a pu là aussi être mise à profit !

Naïvement, je crois chaque année que le temps consacré à l'AIACE (exagéré) pourra être réduit (demandez à mon épouse si cela s'impose !), mais, comme toutes les bonnes résolutions, cela ne se traduit jamais dans la pratique...

Il semblerait que quarante ans, c'est la vieillesse de la jeunesse, mais cinquante ans, c'est la jeunesse de la vieillesse. Alors vieillissons jeunes ! et embarquons-nous pour les prochaines 50 années. Cinquante ans est d'ailleurs l'âge parfait d'après un sondage (américain, il est vrai).



... et recèle de belles rencontres (ici à Riga avec Erkki Liikanen)



La longue histoire de la Méthode - Historique

En novembre dernier (2018), j'ai demandé à Ludwig Schubert, auprès de qui j'avais longtemps milité à la Représentation du Personnel, s'il accepterait de rédiger un article pour le bulletin commémorant les 50 ans de l'AIACE. Le thème : la Genèse et l'histoire de la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions. Pour Ludwig, c'était pain bénit et il a immédiatement accepté, comme il acceptait toujours, avec gentillesse et bonne volonté quand il s'agissait de rendre service; il m'a même promis quelques anecdotes peu connues. Avec une seule réserve : une petite blessure à la main droite qui cicatrisait mal, le handicapait pour écrire et utiliser l'ordinateur : « mais c'est une affaire de huit jours ! ». Il a toutefois ajouté : « si j'éprouve des difficultés, tu peux toujours utiliser le long article que j'ai confié à Pierre Blanchard et qu'il a publié dans le numéro 95 de VOX ».

On sait comment cela a évolué. Quand Ludwig, sous la pression des collègues de la Section Belgique, s'est décidé à se confier aux médecins, la septicémie s'était installée et sans doute était-ce déjà tard. Malgré l'hospitalisation et les soins prodigués, la situation a empiré brutalement et Ludwig est décédé le soir du 28 décembre.

Je me suis alors résolu à suivre le conseil qu'il m'avait donné et avec l'humilité qui convient quand on aborde un écrit rédigé de main de maître, j'ai tenté de résumer ce qui restera une évocation de la longue histoire de la Méthode.

MICHEL FOUCAULT

Avant la Méthode

Le niveau relatif des rémunérations et pensions du Service Public Européen (SPE) par rapport à celui des administrations publiques nationales a été fixé au début des années 50 pour l'administration de la « Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier » (CECA) dont le Traité conclu pour 50 ans est entré en vigueur le 23 juillet 1952. Ce niveau devait être compétitif avec celui des cadres de l'industrie charbon acier, ainsi qu'avec celui des services diplomatiques des six pays fondateurs. Le 1er janvier 1958, entrent en vigueur les Traités de Rome créant la Communauté Economique Européenne (CEE) et la Communauté Européenne de l'Energie Nucléaire (EURATOM). Les administrations de ces nouvelles Communautés élaborent le « Statut des fonctionnaires et autres agents des Communautés européennes » qui entre en vigueur le 1er janvier 1962; un Statut de fonction publique moderne, inspiré par la législation des six pays membres (et notamment celles de l'Allemagne et de la France) et qui stipule : « Considérant que ce Statut et ce régime doivent à la fois assurer aux Communautés le concours d'agents possédant les plus hautes qualités d'indépendance, de compétence de rendement et d'intégrité, recrutés sur une base « géographique aussi large que possible parmi les ressortissants des Etats membres des Communautés, et permettre à ces agents de s'acquitter de leurs fonctions dans les conditions propres à garantir le meilleur fonctionnement des services..... », un objectif attribué au Service Public Européen, confirmé pour l'essentiel dans toutes les révisions importantes de ce Statut.

En son article 66, le Statut de 1962 reprenait le niveau de rémunération du personnel de la CECA, afin de rester compétitif sur le marché du travail. En outre, afin de tenir compte des conditions de vie dans les différents lieux d'affectation des Communautés, il introduisait (article 64) des coefficients correcteurs applicables aux rémunérations et pensions de sorte que « le principe de l'équivalence du pouvoir d'achat dans les différents lieux d'affectation pourrait être assuré ». Dans son article 65, le Statut prévoit des adaptations annuelles des rémunérations et pensions en tenant compte de l'évolution économique et sociale et notamment de l'évolution des traitements publics dans les pays membres. Toutefois, dès les années 60 et au début des années 70, les adaptations annuelles des rémunérations et pensions restaient largement inférieures à celles observées dans les pays membres. Après 11 à 12 ans, une baisse du niveau relatif des rémunérations du SPE a été estimée à environ 25%. Cette évolution défavorable a conduit, à partir de la deuxième moitié des années 1960 à des grèves annuelles. Des grèves parfois dures dont les syndicats du personnel ont revendiqué le principe du « parallélisme de l'évolution du pouvoir d'achat dans le SPE avec celle dans les fonctions publiques nationales », principe accepté par la Commission.

Le moment était propice à l'adoption de règles permanentes.

L'arrivée de la Méthode

On doit au sémillant Gaston THORN, lassé des sempiternelles grèves annuelles, d'avoir proposé, en décembre 1971, en réunion du Conseil, « une méthode permettant de les éviter ». Cette idée et le terme METHODE, ont été repris immédiatement par les syndicats, puis par la Commission. Ainsi le projet « de la première Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions » a été rédigé au début 1972 dans le bureau du Président du Conseil Thorn à Luxembourg. C'est à cette occasion que Ludwig Schubert, avec sa double casquette de technicien confirmé et de représentant syndical s'est gagné la qualification et la compétence qui lui ont valu le titre non usurpé de « Père de la Méthode ». Ensemble avec des représentants syndicaux et les représentants de la Commission, adoptée ensuite par le Conseil, cette Méthode se fondait déjà sur le « principe du parallélisme ». La formule pour sa mise en œuvre est pour l'essentiel restée la même dans toutes les méthodes suivantes : adaptation à Bruxelles des rémunérations et pensions du SPE en plus et en moins suivant l'évolution du pouvoir d'achat réel dans les fonctions publiques nationales en tenant compte de l'évolution des prix à Bruxelles. Il ne s'agit donc pas d'une simple indexation sur l'évolution des prix!

Soubresauts, grèves et victoires pour la Méthode

Adoptée par le Conseil en mars 1972, la Méthode voit son application refusée en décembre de la même année par le même Conseil (sous pression de la délégation allemande). Après de nouvelles grèves, la Commission Mansholt intro-

duisait un recours contre le Conseil devant la Cour de Justice européenne. L'arrêt de la Cour du 5 juin 1973 condamna le Conseil pour «violation de la confiance légitime du personnel». Par la suite, cette méthode a été appliquée sans problèmes particuliers. Conclue pour une période limitée, la PREMIERE Méthode a été remplacée en 1976, après dialogue avec le personnel, par une DEUXIEME Méthode, conclue «à durée indéterminée» avec toutefois une clause de résiliation. En décembre 1980, sous l'impulsion du deuxième choc pétrolier, le Conseil résilie la deuxième Méthode et inscrit dans son procès-verbal qu'il n'accepterait plus jamais de Méthode! Toutefois, après de nombreuses grèves, une «Commission de concertation entre le personnel et le Conseil (COCO)» a été créée en 1981 et la TROISIEME Méthode négociée et décidée fin 1981. Conclue pour dix ans sans clause de résiliation, mais avec une clause de «catastrophe» Le «prix» pour cette Méthode était l'introduction du prélèvement, lié à la situation économique. Avant l'expiration de cette Méthode, commençaient les négociations dans le cadre de la COCO pour aboutir avant fin 1991 à la QUATRIEME Méthode, valable pour dix ans également et incorporée en tant qu'annexe XI dans le Statut. Cette quatrième Méthode aurait dû expirer en 2001; mais a été prolongée jusqu'en 2004 pour éviter que la préparation de la révision du Statut prévue pour 2004, ne soit pas hypothéquée par des conflits sur la Méthode. La CINQUIEME Méthode a été négociée et concertée avec le personnel lors de nombreuses réunions de la COCO en même temps que la révision 2004 du Statut. Sauf en décembre 1972, les Méthodes successives ont été respectées par le Conseil et ont assuré la paix sociale dans les Institutions européennes pendant la durée de leur validité. Toutefois la cinquième Méthode, valable jusqu'au 31 décembre 2012, a été violée par le Conseil en 2009, en 2011 et en 2012. Dans chaque cas, la Commission a introduit les recours nécessaires devant la Cour de Justice européenne. Ayant confiance que la Cour allait rétablir le droit, le personnel, dans ces cas, n'a pas entamé d'actions collectives. La SIXIEME Méthode (2013) n'a plus été décidée selon l'ancienne procédure : «proposition de la Commission et majorité qualifiée au Conseil.; mais bien selon la lourde procédure de codécision entre Parlement et Conseil, qui a considérablement compliqué le processus de décision, d'autant que le Conseil exigeait une économie budgétaire de 1,5 milliard d'euro dans les dépenses administratives, à réaliser essentiellement par le blocage des rémunérations et pensions pendant deux ans. Finalement, après plusieurs réunions de «Trilogie» entre Commission, Parlement et Conseil, pratiquement sans participation effective des représentants du personnel ; et sous le poids des tergiversations du Conseil, un accord a été trouvé entre les participants au «Trilogie, et l'adoption formelle des textes législatifs n'est intervenue qu'en septembre 2013, soit 21 mois après le début de la procédure !

+++++

Cette nouvelle révision du Statut en général n'est pas favorable pour le Service Public Européen et très négative en matière de carrière et de perspective de pensions pour les

jeunes fonctionnaires et pour ceux recrutés à l'avenir. Toutefois, pour les pensionnés et en matière de Méthode, il y a plusieurs aspects clairement positifs :

- ❑ le fonds de pension notionnel, inlassablement rappelé, est explicitement reconnu;
- ❑ les droits acquis en matière de pension sont respectés et le nouveau prélèvement n'est pas appliqué aux pensions;
- ❑ les adaptations annuelles des pensions et rémunérations restent liées;
- ❑ la sixième Méthode reprend «le principe du parallélisme»;
- ❑ pour éviter la lourde procédure de codécision, les adaptations sont désormais automatiques et après 2023, la Méthode et le prélèvement continuent d'être automatiquement appliqués si une nouvelle Méthode n'est pas décidée.

En dépit du manque de dialogue social, les éléments ci-dessous ont permis ce résultat relativement favorable pour les pensionnés;

- ❑ le respect des droits acquis;
- ❑ la logique économique et sociale des arguments développés par l'AIACE concernant la Méthode et notre régime de pensions;
- ❑ la justesse et la constance des arguments de l'AIACE, finalement repris et soutenus par la Commission européenne, le Parlement européen et notamment les Services juridiques.

D'après Ludwig SCHUBERT



La longue histoire de la Méthode - Le Conflit

On ne les regrettera peut-être pas, mais il ne faut pas non plus les oublier :

Les grèves à la Commission.

Les premiers conflits salariaux, ponctués d'actions et de grèves, ont eu lieu à la fin des années 60 et au début des années 70 et se sont concentrés sur la Commission. Ils ont mené à l'adoption des premières méthodes d'adaptations salariales en 1972 et en 1975.

Ces méthodes- largement conçues et inspirées par Ludwig Schubert - étaient déjà semblables à la Méthode actuelle, même si techniquement moins élaborées (aux fins de l'adaptation des rémunérations, l'Office Statistique EUROSTAT calcule le taux d'inflation subi par le personnel des Institutions et le taux moyen de hausse ou de baisse du pouvoir d'achat dans les fonctions publiques des Etats membres et applique ces deux facteurs à la grille des salaires).

Régulièrement les Etats membres ont trouvé que les résultats étaient trop favorables au Personnel et juraient de ne plus accepter de nouvelles méthodes.

Dans les années 60, grèves et autres actions visaient essentiellement la Commission; généralement bien suivies elles expérimentaient parfois des attitudes et des actions originales mais efficaces (par exemple blocage de l'accès aux garages et aux ascenseurs).

A partir de 1981, toutes les actions se concentrent sur le Conseil, assez logiquement puisque ce sont toujours les Etats membres qui ont, soit dénoncé la Méthode en vigueur, soit refusé de négocier pour en adopter une nouvelle.

Les grandes grèves au Conseil Le conflit de 1981 :

En janvier 1981, la tension atteint son point culminant : le Conseil a solennellement déclaré qu'il dénonçait avec effet immédiat la Méthode en vigueur et qu'il n'y en aurait jamais

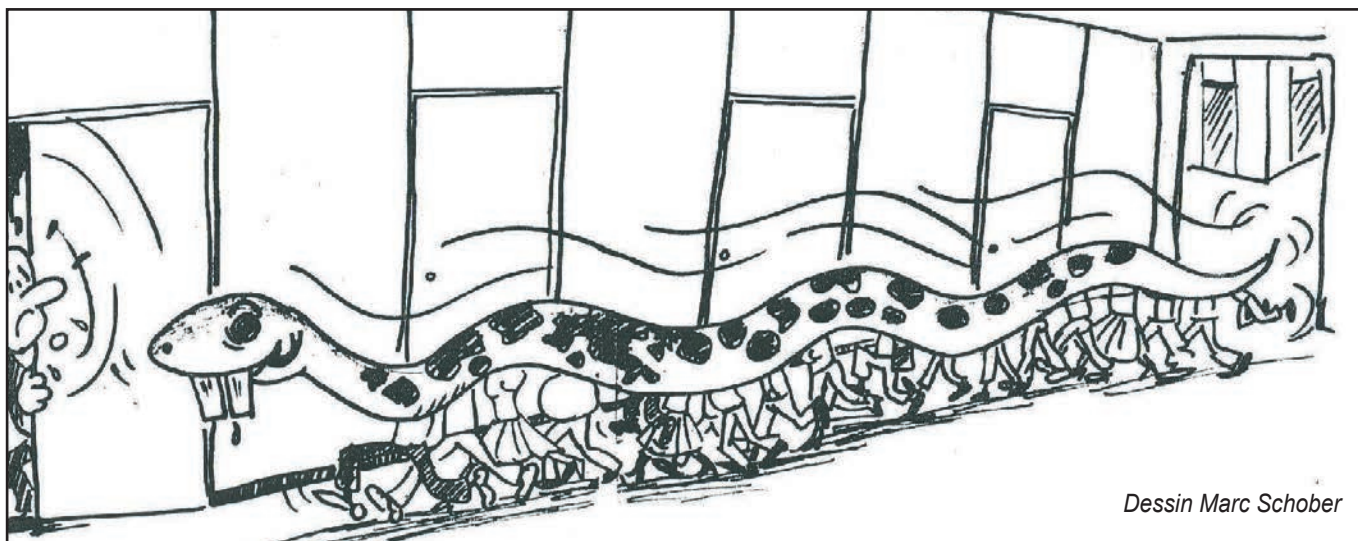
plus. C'est le ministre néerlandais des Affaires Etrangères, M. Van der Klaauw, qui a prononcé cette phrase et a ajouté que le Conseil appliquait la Méthode pour la toute dernière fois. C'était le départ d'un conflit de 6 mois, concentré sur le Conseil (décembre 1980, 23 juin 1981).

A l'époque, le Conseil comptait environ 1300 membres du personnel. Pendant de longues périodes, il y avait des assemblées générales quotidiennes, jusqu'à 800 collègues y participaient en même temps. L'organisation était spectaculaire :



- ❑ un groupe «actions» imaginait les différentes formes d'actions, -un groupe «information» (interne et externe, communication avec la Presse),
- ❑ un groupe «revendications»,
- ❑ un «groupe «enquêtes» (comparaison des conditions de travail et de rémunérations des fonctionnaires européens avec celles des fonctionnaires des Etats Membres), occupaient au moins 120 personnes.

Outre les grèves camouflées en assemblées générales, il y avait des grèves générales des grèves sectorielles tournantes, des actions «langue maternelle» ou «heures supplémentaires», sans compter le célèbre «SERPENT», un groupe de plusieurs dizaines de collègues « vidant» littéralement les bureaux dès que l'hymne européen, l'Ode à



Dessin Marc Schober

la Joie, résonnait dans les couloirs.

Il a fallu 6 mois d'actions dures pour obtenir l'adoption d'une nouvelle Méthode, d'une durée de 10 ans.

Le Personnel et l'Administration du Conseil, y compris le Secrétaire Général, avaient le sentiment d'être assis dans le même bateau.

Les actions étaient tolérées et il n'y avait aucune tentative de saboter ou de contrecarrer les actions du personnel, y compris les 21 jours de grève générale.

En 1991, 4 mois et demi d'actions au Conseil ont été nécessaires pour arriver à un résultat similaire, cette fois négocié directement et exclusivement par Ludwig Schubert, Günther Lorenz et le Représentant permanent néerlandais, M.Oostra.

En 2001, la Méthode a été prorogée de deux ans et dans le cadre de la réforme 2004, reconduite pour 8 ans, dans le contexte de la réforme statutaire de 2014, une nouvelle Méthode d'actualisation des rémunérations et pensions, d'une durée de dix ans, a été réintroduite dans le Statut.

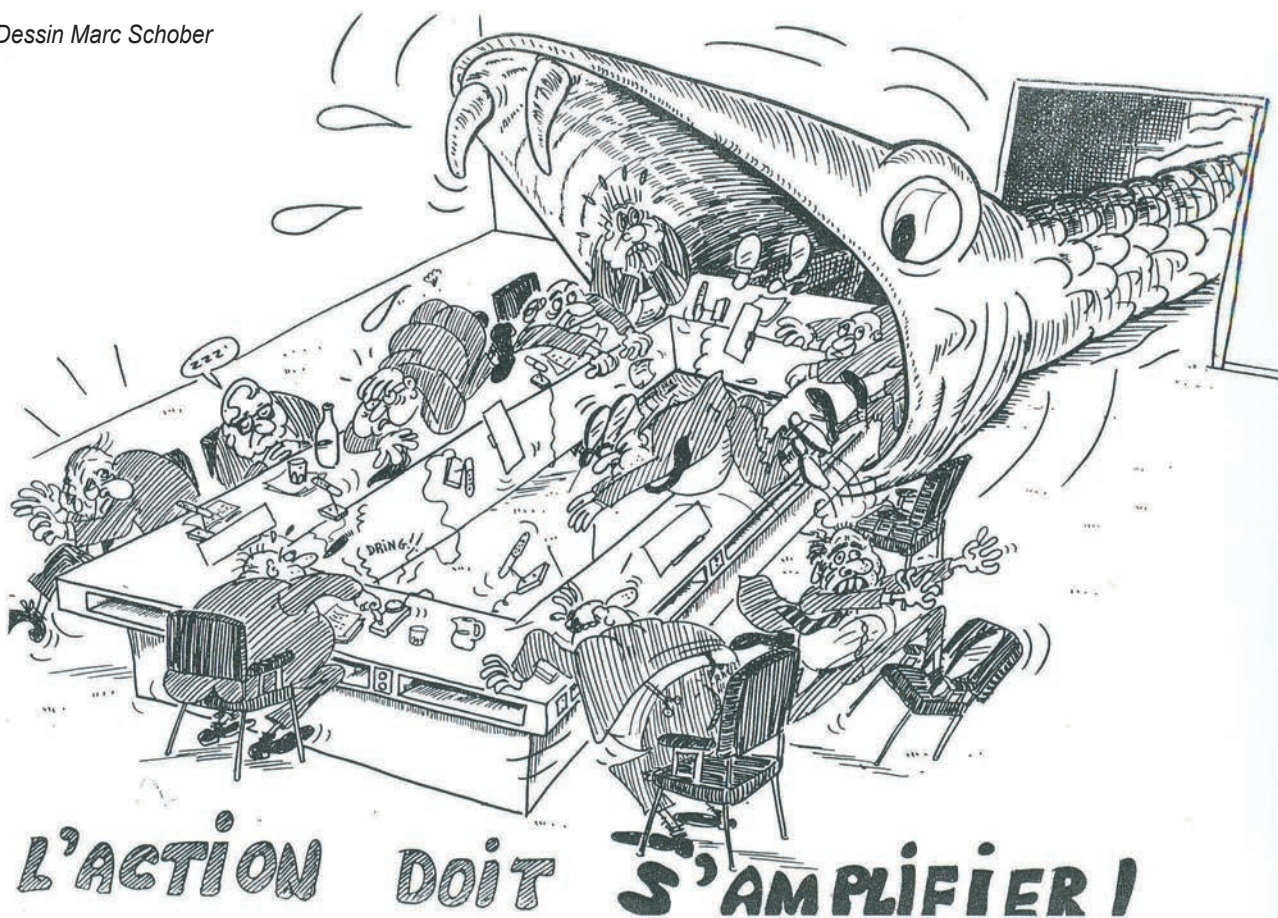
Elle restera en vigueur, sans limite de temps, tant qu'une nouvelle Méthode n'a pas été adoptée.

L'actualisation des rémunérations et pensions n'est plus subordonnée à l'accord du Conseil.

Günther Lorenz



Dessin Marc Schober



La fonction publique européenne - Bref aperçu

Cette brochure se prépare juste après le décès inopiné de Ludwig Schubert qui depuis tant d'années, et à très juste titre, a été Président d'Honneur de l'AIACE. Ses contributions à la Fonction publique européenne et à l'AIACE sont traitées ailleurs dans cette brochure. Néanmoins à sa mémoire, je voudrais offrir ici une réflexion sur l'importance et l'évolution de cette Fonction Publique à travers les années de l'AIACE.

L'aventure politique primordiale qu'est la construction de l'Europe a nécessité, dès le début, une fonction publique de grande qualité. Plus simplement, l'équilibre institutionnel qui inspire notre entreprise a établi le pouvoir politique et législatif dans le Parlement européen et le Conseil des Ministres, la responsabilité d'initiative et de l'exécution repose dans le Collège des Commissaires, l'encadrement juridique est du ressort de la Cour de Justice. Mais pour que cette structure fonctionne, il faut du personnel dans chaque Institution pour préparer et exécuter, c'est-à-dire les membres de la Fonction publique européenne.

La construction d'une telle fonction publique n'est pas simple. Même au départ, avec les seuls six pays fondateurs, les fonctions publiques de chaque pays avaient des caractéristiques différentes. La diversification serait encore augmentée à travers les élargissements qui ont porté le nombre d'Etats membres à 28.

Trois grandes questions se posent inéluctablement.

Une question fondamentale est le degré d'indépendance propre à une fonction publique européenne. Pour que la construction européenne se réalise, il fallait que le personnel provienne des Etats membres et apporte les connaissances de ces pays. Il aurait été possible de concevoir la fonction publique européenne comme une extension vivante des fonctions publiques nationales, un reflet d'une vision politique qui laissait les Etats membres en position centrale. Mais dès le départ, l'option a été choisie de créer une fonction publique européenne résolument indépendante des Etats membres. Le Statut a créé des conditions de travail auto-suffisantes pour chaque fonctionnaire. Une fois entré dans la fonction publique européenne, le fonctionnaire devait être en mesure de compter sur une évolution professionnelle correcte de sa carrière, sans nul besoin de se retourner vers son pays d'origine.

De mon temps, les fonctionnaires avaient l'habitude de parler «du pays que je connais le mieux»; ceci était un moyen d'apporter les connaissances nécessaires, mais de se distancer des positions politiques de ce pays.

Cette indépendance a été accompagnée dès le départ par une coopération étroite entre les institutions européennes et les administrations, les industries et d'autres experts au niveau de chaque Etat membre. Ceci a permis aux institutions de rester modestes en taille par rapport à leur rôle. Le personnel de toute «l'entreprise Europe» est comparable au nombre d'employés d'une seule grande ville dans un de nos Etats membres.



*Emile Noël
Secrétaire Général de la Commission*

Etroitement liée à l'indépendance de la fonction publique européenne est sa structure interne, et surtout le profil du recrutement ; même compliqué et lent, le système des concours garantissait l'indépendance du recrutement. Je suis venu à la Commission en 1973, connaissant bien la fonction publique dans mon pays. J'étais frappé par la préférence européenne pour le recrutement de personnes qui avaient déjà acquis une expérience professionnelle et qui étaient plus âgées qu'au Royaume-Uni. J'ai aussi observé dans ce personnel une gamme beaucoup plus large que dans mon pays en matière d'expertise, de culture et de comportement. Le résultat était globalement excellent. Evidemment, des personnes exceptionnelles ont aidé à la construction de l'Europe : je pense à Emile Noël et à Edmund Wellenstein, mais il y en avait bien d'autres.

En même temps, il fallait établir la structure et les conditions de service appropriées pour assurer une fonction publique européenne indépendante et cohérente. Il est possible de construire une fonction publique internationale en se fondant pour chaque fonctionnaire sur les conditions dans «son» pays d'origine ; ceci évite des différences significatives entre les conditions de service des fonctionnaires nationaux et ceux de la fonction publique européenne et de ce fait évite des problèmes politiques. Mais il est difficilement compatible avec l'indépendance voulue. Il crée aussi des divergences potentiellement majeures entre fonctionnaires de pays différents. Le Statut a fermement rejeté cette approche, en faveur d'un système unique pour tout le personnel (à l'exception de certains agents locaux). Il a été jugé nécessaire aussi de fixer la rémunération à un niveau qui pourrait attirer vers cette nouvelle aventure -l'Europe- des candidats de qualité, y compris provenant des pays membres les plus socialement avancés.

Cependant, l'Europe ne restait pas figée au moment de son lancement. Elle a évolué, l'entreprise a étendu sa couverture et ses espoirs. Si au départ on avait besoin d'un petit nombre d'agents dévoués et indépendants, le développement des politiques européennes qui s'étendaient en de multiples directions rendait nécessaire l'évolution des types de personnel nécessaires pour leur accomplissement. Notamment on avait besoin d'individus qui pourraient travailler aisément avec les fonctions publiques nationales. La fonction publique a donc évolué..

Une autre évolution concernait le niveau de la rémunération et les des autres conditions de service. Leur niveau est devenu de plus en plus objet de débat, avec la volonté politique de réduire l'écart entre la fonction publique européenne et au moins les pays les plus « confortables ».

Le génie de la Méthode, qui a été l'œuvre de Ludwig Schubert, résidait dans la résolution de cette tension. Sous la Méthode, les traitements des fonctionnaires ont été ancrés aussi bien vers le bas que vers le haut sur l'évolution des traitements des fonctions publiques nationales des Etats membres. L'application de la Méthode a produit des grincements de temps en temps, comme Ludwig et notre collègue Pierre Blanchard nous l'expliquaient avec clarté. Mais les principes



partie de la fonction publique à travers l'ensemble des Etats membres

Une autre évolution a modifié la séparation initialement conçue entre la fonction publique européenne et celles des Etats membres. Au départ, le Statut supposait que la plus grande part du personnel de la fonction publique serait composée de fonctionnaires. Il existait certes la possibilité des agents temporaires, mais cette catégorie de personnel n'était pas envisagée pour les fonctions les plus centrales.

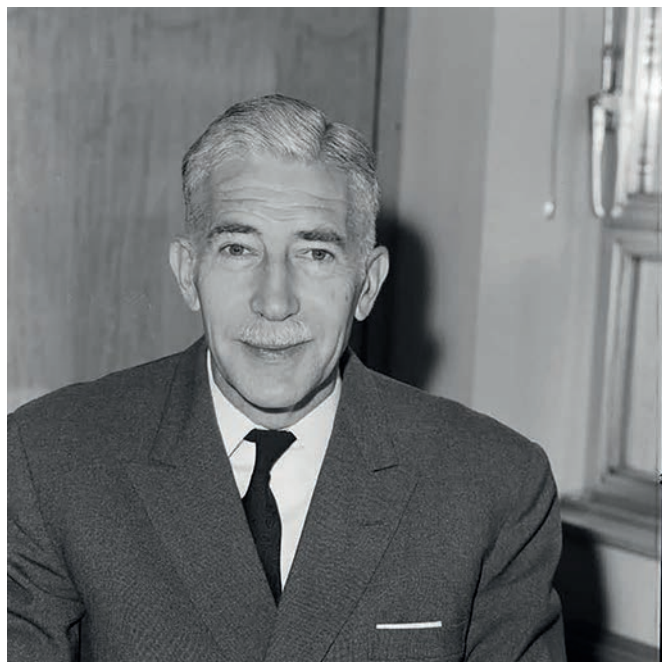
Une situation qui fut contestée indirectement pendant les années 1980, comme résultat des restrictions imposées par l'autorité budgétaire. Le nombre de fonctionnaires et d'agents temporaires était fixé par le budget, chaque année par le tableau des effectifs, qui contenait des chiffres précis pour ce personnel. En général, l'autorité budgétaire résistait

aux demandes d'augmentations. Dans une période d'essor des politiques européennes (qui avait besoin de personnel pour leur mise en œuvre), différentes stratégies ont été développées. Une était le recours à des experts financés sur la ligne budgétaire fonctionnelle pour l'activité ; Une autre était la sous-traitance par des firmes privées. Une autre était la recrudescence des agents nationaux détachés, un personnel qui venait des fonctions publiques nationales et qui était censé y retourner, en contraste avec les aspirations de départ. Une autre encore a été de sous-traiter l'exécution des politiques aux fonctions publiques nationales sous la surveillance des services de la Commission. Enfin il y a eu la création successive des Agences spécialisées.

Il faut dire aussi que de temps à en temps se produisaient des mouvements en sens inverse. Un exemple : pendant les années 1980, les personnels contractuels qui représentaient la Commission dans les pays de la Convention de Lomé (Afrique, Caraïbes, Pacifique) sont devenus fonctionnaires parce que leur rôle a été reconnu comme étant devenu plus politique et parce qu'il fallait intégrer cette catégorie de représentation avec celle dans les autres pays tiers assurée dès le départ par des fonctionnaires.

Cette esquisse personnelle est très sommaire et sans doute contestable sur différents points. La réflexion peut amener à une autre interprétation. Dans le contexte actuel de notre célébration des 50 années de l'AIACE, il me paraît utile de reconnaître que nous avons été et sans doute sommes-nous toujours des membres de cette fonction publique exceptionnelle.

L'AIACE et ses membres peuvent être fiers, comme l'était notre collègue si précieux et si emblématique, Ludwig Schubert. Continuons d'être inspirés par son exemple et ses ambitions.



*Edmund Wellenstein
Secrétaire Général CECA*

que la Méthode incorpore mettent en évidence le rapport que peut avoir la fonction publique européenne avec les autres fonctions publiques de l'UE. Elle est reconnue comme une

Louis MICHEL

Monsieur Louis MICHEL contribue lui aussi à la célébration de notre Jubilé

Je suis particulièrement heureux de participer à cette commémoration du jubilé de l'Association internationale des Anciens de l'UE à plus d'un titre.

Tout d'abord parce que cela me donne l'occasion une fois encore de rendre hommage à Jean Rey, qui a pleinement vécu son engagement politique au service de l'intérêt général lorsqu'il occupa le poste de Premier Président de la Commission unique de 1967 à 1970. Son mandat coïncidant avec le lancement de l'AIACE, il a immédiatement perçu, en tant qu'ancien prisonnier de guerre et visionnaire, toute l'importance de la création d'une telle association, constituée d'anciens fonctionnaires, ayant eu la chance de porter sur les fonts baptismaux la CECA en 1952, ou la CEE et la CEEA en 1958, idées magistrales élaborées par les Pères fondateurs. Il était convaincu du rôle de passeur de la mémoire de ces fonctionnaires de nationalité et de langues différentes, au service d'une même cause ; l'organisation et la sauvegarde de la paix, de la liberté et de la prospérité des citoyens européens sur des fondements stables, éthiques et juridiques, dans le respect des traditions des peuples, de la solidarité et de l'indépendance des Etats.

Ambassadeurs de la construction européenne, les anciens fonctionnaires de l'AIACE ont un rôle essentiel à jouer, celui de transmettre « leur foi profonde » comme dirait Jean Rey « dans le destin de l'Europe ». Ces Ambassadeurs sont les témoins privilégiés, des différentes étapes de la construction européenne ; ses échecs mais aussi ses victoires comme les élargissements successifs, la réunification allemande, le passage à l'euro, etc. Ils peuvent rappeler aux jeunes générations les idées et les réalisations essentielles des bâtisseurs de l'Europe comme Jacques Delors, Helmut Kohl, François Mitterrand, Jacques Chirac, etc. Ils sont convaincus de l'importance de faire comprendre que « *L'Europe est d'abord une communauté de valeurs et de principes avant d'être une communauté d'intérêts* » ; que L'Europe, c'est celle des hommes, plus que des marchés ; c'est celle de la liberté et du droit (J. Chirac).

De par les buts de l'AIACE, il est primordial à notre époque où l'Europe doit faire face à



Homme politique belge du Mouvement réformateur (MR).

Également député européen (FR, NL, EN, DE).

Député puis sénateur en Belgique de 1978 à 2004.

Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires Etrangères.

Commissaire européen à la Recherche puis au Développement et à l'Aide Humanitaire dans la Commission Barroso.

Nommé Ministre d'Etat en 1995 par le Roi Albert II.

A été membre cotisant de l'AIACE- Belgique.

de nombreux défis de nature politique, économique, sociale et migratoire, de disposer d'un nombre toujours plus grand d'anciens fonctionnaires pouvant expliquer dans leur pays la plus-value de l'intégration européenne et dissiper les doutes et les incertitudes qui font la place belle au populisme, au nationalisme, aux égoïsmes, à la montée de la xénophobie et de l'antisémitisme. Les circonstances que traverse l'Europe aujourd'hui donnent au dessein européen un caractère saisissant d'actualité. L'opinion publique a besoin d'un réactif et d'un stimulant faits de solidarité, de respect et répondant à leurs attentes.

A la veille des élections européennes du 26 mai prochain, on sent peser un sourd malaise ; on perçoit une attente déçue. Je perçois parmi mes collègues européens une inquiétude face à la montée de forces mortifères que l'on croyait définitivement abattues. Il y a cependant beaucoup de raisons de ne pas se décourager dans ces moments de dépression. Des efforts ont été faits, des décisions ont été prises et des actes ont été posés. Nous avons avancé dans des chantiers difficiles comme l'Europe de la défense, nous avons lancé les bases de l'Europe sociale, nous avançons tous les

jours un peu plus dans l'achèvement du marché unique, en ce compris le marché numérique. L'UE, en tant qu'acteur global, veut prendre le leadership de la politique climatique, du respect de l'environnement et de la biodiversité, etc.

A nous tous de réagir contre le pessimisme de la raison et de lui préférer l'optimisme de la volonté. A nous de réagir contre les prophètes du malheur et du défaitisme qui répandent leur anxiété comme une nappe de gaz prête à s'enflammer. A vous Messieurs et Mesdames les ambassadeurs de l'AIACE de faire savoir qu'aucun problème, qu'aucun différend ne résiste à la culture du dialogue, de la négociation et du compromis, issus d'un long travail humain tissé au fil des années et qui fait de l'Europe la perle du monde.

Je suis profondément convaincu que l'Europe a de beaux jours devant elle parce qu'elle fascine toujours. L'Europe est une des rares utopies de l'histoire qui se soit réalisée. Elle a fait rêver et me fait encore rêver. Dans son livre « Le rêve européen », Jérémy Rifkin finit par cette phrase : « on a longtemps dit que le rêve américain méritait que l'on meure pour lui. Le nouveau rêve européen mérite que l'on vive pour lui ».

Jacques-René RABIER

Un centenaire pour un jubilé

Né à Paris en 1919, Jacques-René Rabier a été, de 1946 à 1952, chargé de mission au Commissariat du Plan de modernisation et d'équipement puis Directeur de cabinet de Jean Monnet.

De 1953 à 1972, Directeur du Service d'Information de la Haute-Autorité de la CECA, puis Directeur du Service commun d'Information des 3 Exécutifs européens (1960) et ultérieurement Directeur Général de l'Information de la Commission européenne. De 1973 à 1987, Directeur Général Honoraire, Conseiller spécial de la Commission européenne, il met en place l'EUROBAROMETRE, enquêtes semestrielles par sondages sur l'opinion publique. Aussi membre de ATD QUART MONDE.

A l'occasion de la sortie, en mars 2017, de sa biographie par Michel THEYS « Jacques-René Rabier », fonctionnaire militant au service d'une certaine idée de l'Europe » (éditions Peter Lang), J.R.Rabier a partagé son expérience d' « Européen » avec Henri LASTENOUSE pour « Sauvons l'Europe ». Nous avons obtenu l'autorisation de l'auteur pour publier in extenso cette interview, parue sous le titre :

« Jacques-René RABIER, témoin, levez-vous ! »

Entretien avec Henri Lastenouse

HL : A quoi ça sert de faire «exercice de mémoire» ?

JRR : Ca sert à transmettre la sienne! C'est un lieu de dialogue au travers du temps et de l'espace. Notamment pour que les jeunes générations puissent à leur tour former leur propre mémoire.... dans un esprit critique, cela va de soi ! Dialoguer, c'est important. Jean Monnet n'était jamais aussi bon que dans le dialogue avec autrui. Il insistait d'ailleurs ; « Je me suis toujours efforcé de faire des choses sérieusement en évitant de me prendre moi-même trop au sérieux ».

HL : Et quelles sont les «mémoires qui vous ont formé vous-même ?

JRR : Je dois beaucoup à trois hommes : Emmanuel Mounier, Jean Monnet et

François Perroux qui était mon prof à la fac de droit et témoin de mariage. C'est d'ailleurs François Perroux qui m'a introduit chez Emmanuel Mounier au comité de la revue Esprit. De François Perroux, j'ai retenu l'idée majeure que l'économique et le social sont deux aspects d'une même réalité. L'on ne peut agir efficacement sur l'un ou l'autre sans tenir compte de cette «vérité» : un salaire, c'est de l'économique ou du social ?

HL : Jean Monnet reste à ce jour un OVNI politique ?

JRR : Chaque personne est unique. Mais c'est vrai aussi que je ne connais personne dans les générations qui lui ont succédé qui lui ressemble.

Evidemment, comme il était l'homme du «discret»- et non du secret comme trop souvent colporté- qui sait ce qu'il aurait donné aujourd'hui dans notre univers ultra



médiatique.

Reste cette immense qualité : savoir faire confiance. C'était quelqu'un qui savait faire confiance avec une intuition redoutable. «Jean Monnet ou la stratégie de la confiance». Il évoquait souvent Cognac. Quand on va acheter un fût chez un producteur, on goûte le produit et puis, soit on fait confiance soit on ne le fait pas. La confiance transcende les intérêts et les idéologies. C'est comme cela que ça marché avec Schuman pour la déclaration du 9 mai 1950.

HL : Et Monnet vous a fait confiance.

JRR : Oui! Il me connaissait à peine. Je venais d'entrer au Commissariat au Plan depuis quelques mois. Pour moi, le Commissariat au Plan, c'était déjà une ouverture par rapport à «un ministère lambda». C'était le lieu où l'on parlait déjà d'Europe.

Monnet me convoque un soir pour m'annoncer que je commençais le lendemain comme directeur de son cabinet ! «Si vous ne faites pas l'affaire, je vous le dirai!» Le lendemain, je remplaçais Félix Gaillard !

Travailler avec Monnet était passionnant. Avant même son arrivée au bureau, il téléphonait de chez lui, avec en tête ses réflexions, suite à sa promenade matinale.

HL : Avec la revue Esprit, une autre histoire de confiance ?

JRR : Monier, esprit très ouvert, je l'ai beaucoup admiré ! Lui aussi m'a fait confiance en m'intégrant au comité directeur de la revue Esprit. Tous les textes publiés étaient débattus entre nous au comité de la revue. Il fallait convaincre!

J'étais en amicale tension avec Mounier et Domenach sur le sujet Européen. Ils étaient beaucoup moins enthousiastes car ils voyaient dans tout cela «la main des Américains». Pourtant, la relation de Monnet avec les Américains restait très lucide : «ce sont des alliés, ce sont des amis, nous ne sommes pas leurs serviteurs.»

HL : Existe-t-il une opinion publique européenne ?

JRR : On peut la mesurer, donc elle existe bien !

C'est notamment l'objet de l'Eurobaromètre que j'ai créé en 1975, en m'inspirant du sociologue Stoetzel, le fondateur de l'Institut français de l'opinion publique (IFOP). Non seulement il faut mesurer l'opinion publique européenne, mais surtout il faut la révéler à elle-même ! La renvoyer en miroir aux opinions publiques nationales, qui, comme Monsieur Jourdain, bien souvent «font Europe» sans le savoir.

En même temps, je veux aussi rappeler la grande leçon tirée de ma rencontre avec Joseph Wresinski, le fondateur d'ATD Quart Monde. N'oublions jamais qu'il existe, à côté des sondages, une population ignorée ou méconnue qui expérimente une véritable «sous humanité» et dont la vérité nous dérange tous.

Peter von der HARDT, un scientifique reconverti dans le Social

En juin 2017, la section Belgique de l'AIACE a proposé à ses adhérents une visite guidée et commentée par Peter von Der Hardt du projet ITER à Cadarache.

Scientifique confirmé dans les centres de recherche nucléaires de Mol (Belgique), Petten (Pays-Bas) Ispra (Italie) et Cadarache (France), Peter von der Hardt a pris sa retraite à Manosque, petite ville à 20 km de Cadarache.

Le programme qu'il avait mis sur pied comprenait Manosque, les Gorges du Verdon, Moustier Sainte Marie et la visite, à Marseille, du pittoresque quartier du Panier («Plus belle la vie», ça vous dit quelque chose ?)

Mais le clou du voyage était la visite du projet ITER, un projet de réacteur de recherche civil de fusion thermo-nucléaire auquel collaborent 35 pays : la Chine, l'Union européenne, l'Inde, le Japon, la Corée, la Russie et les Etats-Unis. dans une œuvre gigantesque, pharaonique même qui devrait donner ses premiers résultats en 2035. Il faut avoir vu le site de Saint-Paul-lez-Durance où travaillent en permanence 2.000 personnes, ingénieurs, techniciens et ouvriers et avoir entendu les explications compétentes de notre cicerone, pour appréhender le gigantesque du projet : si l'on vous dit qu'il s'agit là de la construction du plus grand tokamak jamais conçu, qu'il a fallu pour déplacer le matériel lourd construit un peu partout dans le monde détourner des routes, abattre et reconstruire des ponts, inventer des pneus de camion d'une portée inimaginable, on aura une toute petite idée des

problèmes à résoudre..

Ce que les participants ignoraient, c'est que Peter von der Hardt, ayant appris par les services sociaux de Luxembourg qu'un grand nombre de retraités U.E. en région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur) rencontraient des problèmes, avait commencé à visiter ces collègues qui lui avaient été signalés en sa qualité de délégué régional de l'AIACE. Aidé par un groupe de bénévoles, il crée alors le réseau/système SENECA (Système d'Entraide Evolutif pour Collègues Agés). C'était en 2002 et ça fonctionne encore aujourd'hui (visites chez des collègues malades, aide en matière administrative, contacts avec les familles et le cas échéant avec le médecin traitant).

De nos jours la coordinatrice est Brigitte Soudier.

Par contre, en 2008, Peter von der Hardt passe la main de délégué régional à Michèle THOZET. Madame Thozet nous apprend que 312 adhérents de l'AIACE résident en région PACA, dont 152 dans le seul département des Alpes-Maritimes, sans doute séduits par la douceur du climat. Contrairement à la région Ile-de-France où beaucoup de collègues français ont choisi de résider, en région PACA on parle presque toutes les langues de l'Union européenne ; le français, bien sûr, mais l'allemand, l'italien l'espagnol, l'anglais, le néerlandais ainsi que le danois et le suédois. Ceci s'explique par la proximité des centres CCR d'Ispra et de Cadarache où beaucoup de collègues ont travaillé.



Mais il y a aussi l'attrait du soleil. Mme Thozet évoque à juste titre les visites des beaux sites de la région, sans négliger la Corse et une balade

sur le thème «belles tables et beaux musées de la Côte d'Azur», qui fut l'occasion d'allier les plaisirs culinaires et esthétiques.

Enfin des rencontres régulières réunissent les membres de l'Association à Nice, Aix-en-Provence ou Marseille.

Parlement européen et Cour de Justice

Fonctionnaire européen de 1973 à 2009, Jean-Guy Giraud est entré sur concours au sein de l'UE, en même temps que ses collègues britanniques, irlandais et danois.

Au Parlement européen :

Dans un premier poste, il est affecté au secrétariat de la Commission du Budget qui est en charge du «combat politique» pour la création de nouvelles ressources propres et la montée en puissance des pouvoirs budgétaires du Parlement européen. En 1980, à l'initiative d'Altiero Spinelli, il participe à l'élaboration du rapport sur les finances de l'Union, tremplin politique pour le projet plus ambitieux de la rédaction d'un projet de nouveau Traité européen. En 1982, il prend la charge du Secrétariat

de la Commission des Affaires constitutionnelles : deux années de travail qui aboutit à l'adoption par le P.E. du «projet de Traité instituant l'Union Européenne» qui allait inspirer toutes réformes constitutionnelles jusqu'au Traité de Lisbonne. En 1986, il est nommé Directeur au sein de la DG Commissions du PE.

A la Cour de Justice :

Elu pour six années (1986-1994) Greffier de la Cour de Justice, il intègre la Cour du nouveau Tribunal de 1ère Instance.

Au Médiateur Européen :

Il exerce la fonction de Secrétaire Général du premier Médiateur Européen, nommé par le PE en 1995 et finalement installé à Strasbourg.



Jean-Guy Giraud



Retour au Parlement :

En 1999 et 2000, il prépare pour le Parlement la Convention qui sera chargée de rédiger le projet de Constitution européenne sous la présidence de Giscard d'Estaing.

En 2001 et pour 7 ans, il prend la direction du Bureau du Parlement à Paris. Durant cette période, il resserre les liens avec le Mouvement Européen France (MEF) et l'Union des Fédéralistes européens-France (UEF).

En 2009 et pour 4 ans, il préside l'UEF-France.

« Nisi in vanum laboraverunt »

Tel est l'espoir que tout ancien membre du Service public européen entretient sans doute en son for intérieur. L'expérience a enseigné aux Anciens que l'Europe a vécu bien des épisodes difficiles et qu'elle surmontera encore ceux qu'elle traverse actuellement.

Mais ils peuvent être fiers d'avoir contribué à une véritable «aventure politique» sans précédent dont plus de trois générations d'Européens ont bénéficié en termes de paix et de progrès.

Mais laissons à Jean Monnet le soin d'exprimer ce que tout Ancien a appris et retenu: « *Les institutions accumulent et transmettent la sagesse des générations successives...Rien n'est possible sans les hommes, rien n'est durable sans les institutions* ».

Comité économique et social européen et Comité des Régions

Dans le cadre de mes fonctions, j'ai été chargée d'organiser, en 1988, au Comité économique et social, la réunion annuelle du Conseil d'administration de l'AIACE. Mon interlocuteur était M. Goudima, à l'époque Secrétaire Général de l'Association.

Cette réunion a donc eu lieu dans l'enceinte du Comité, suivie d'un déjeuner dans son restaurant réputé en ce temps-là.

Ayant informé M. Goudima de mon départ à la retraite l'année suivante, ce dernier m'a vivement encouragée à apporter mon aide à l'Association.

C'est ainsi que dès le début de 1989 j'ai collaboré en tant que bénévole à la réalisation du bulletin « Les Anciens ». J'ai terminé au Secrétariat international en 1994 comme Secrétaire Générale f.f., fonction que j'occupais depuis un an

en remplacement de M. Raymond Baeyns, décédé.

Le C.E.S. a également été sollicité pour réaliser le premier Vademecum de l'AIACE, ceci pour compenser le fait que, contrairement aux autres institutions, il n'accordait pas de subside à l'Association des anciens. Ce document a été réalisé en 1991 dans les différentes langues des sections nationales.

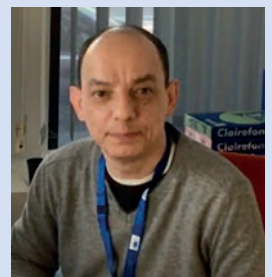
Pour ma part, j'ai poursuivi ma « mission » en collaborant avec M. Lino Facco à la réalisation de l'ECRIN et ce, pendant plusieurs années.

Que ce soit au Secrétariat international ou à la Section Belge, j'ai beaucoup apprécié la convivialité et l'ambiance amicale qui y régnaient. Je remercie tous ceux et celles, ces « anges gardiens », qui veillent sur nos intérêts et qui les défendent avec force et âpreté.



Secrétariat de l'AIACE internationale:
Anne-Pascale Descamps et Fabrizio Gariazzo
De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
N105 00/036
(avenue des Nerviens 105 – 1040 Bruxelles)

Tél. : + 32(0)2-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu



Austria

Karl G. Doutlik, Präsident

Unsere Sektion ist immer noch das Baby in der AIACE-Familie. Auf unserer Geburtsurkunde steht das Datum 26. April 2011. An diesem Tag wurde die „Internationale Vereinigung der ehemaligen Bediensteten der Europäischen Union, Sektion Österreich“ angemeldet. Von den 60 EU-Pensionisten in Österreich zum Zeitpunkt unserer Gründung traten 35 noch vor der Gründungsversammlung unserer Vereinigung bei.

Die Initiative zur Gründung ging vom heute noch aktiven Präsidenten aus. Einen Gleichgesinnten fand er in Manfred Grasserbauer, der etwa zeitgleich mit ihm Ende 2010 in den Ruhestand getreten ist. Unsere Vereinigung ist nunmehr auf beachtliche 82 Mitglieder angewachsen und sie wächst weiter! Es ist uns eine besondere Freude und Ehre, mit Franz Fischler auch den ersten österreichischen Kommissar zu unseren Mitgliedern zählen zu dürfen. Wegen seiner Verdienste um unsere Vereinigung und um Europa generell wurde er 2017 zum Ehrenmitglied ernannt. Leider sind inzwischen mit Peter Mörk-Mörkenstein, seiner Frau Ruth und Hans-Joachim Rimkus auch bereits drei Mitglieder von uns gegangen. Unsere jährlichen Generalversammlungen halten wir in den Landeshauptstädten ab und nutzen diese auch für kollegialen Austausch, interessante Besichtigungen

und zur Information über die Sicht auf Europa aus regionaler Perspektive. Für 2019 ist unsere Jahresversammlung gemeinsam mit unserer Nachbarsektion Deutschland im August in Wien geplant!

Unsere Aufgaben sind die Pflege unserer Kollegenschaft, die Unterstützung von hilfsbedürftigen Mitgliedern, die Vertretung unserer Interessen vor nationalen und EU-Behörden und nicht zuletzt die Kommunikation über die Europäische Union. In Entsprechung der ersten Aufgabe veranstalten wir mehrmals pro Jahr meist kulturelle, aber auch allgemein informative Veranstaltungen. Unsere Kulturbeauftragte, Regine von Spreckelsen-Berger, schafft es immer wieder, uns mit neuen Zielen oder Wegen zu überraschen: Spaziergang vom Kahlenberg über Leopoldsberg zum Kahlenbergerdörfel, Sagenwanderung durch die Wiener Innenstadt, Rundgang durch den Campus der Wirtschaftsuniversität, Museum der Walzerdynastie Strauss, Jugendstilkirche Am Steinhof und viele mehr! Albert Jerabek hat uns im Vorjahr eine wunderbare Reise nach Ispra, zum dortigen Forschungszentrum der EU und zu den wunderbaren Sehenswürdigkeiten dieser Gegend organisiert. Gelegenheit zu politischen Referaten und Diskussionen hatten wir bei einem Gespräch mit dem derzeitigen Leiter der EU-Vertretung in Wien, bei einem Vortrag unseres Ehrenmitglieds Franz

Fischler über „60 Jahre EU“ und einem weiteren über das Thema „Steuervermeidung“ unseres Vorstandsmitglieds Heinz Zourek. Alle unsere Mitglieder erhalten zudem regelmäßig Einladungen zu den Veranstaltungen im Haus der EU in Wien.



Für die diversen Hilfestellungen für unsere Mitglieder stehen vier Freiwillige aus unseren Reihen zur Verfügung. Der Bedarf an Hilfestellungen reicht von schlichter Gesprächsbereitschaft und Besuchen über Beratung bei Abwicklungen verschiedener Art mit unserer Krankenkassa bis zu konkreten, meist sehr dringlichen direkten Interventionen. Weiters haben wir ein Spezialseminar mit Kollegen von PMO zur Anleitung für den Online-Zugang zu RCAM und ein Seminar zu „Social Media für Großeltern“ organisiert.

Die Abstimmung EU-weit in AIACE und die Vertretung unserer Anliegen gegenüber den EU-Institutionen nehmen unsere Delegierten zum Verwaltungsrat von AIACE International wahr. Hilde Lorenz vertritt uns auch in der besonders wichtigen technischen Arbeitsgruppe mit der Commission und Christian Lehky in der Gruppe Kommunikation und bei der Überarbeitung der Durchführungsrichtlinien unserer Krankenvorsorge.

Auch die Aufgabe, das Wissen um das „Projekt Europa“ zu fördern, nehmen wir besonders ernst. Mehrere unserer Mitglieder besuchen regelmäßig Schulen und stehen den interessierten Schülern zur Beantwortung ihrer sehr oft höchst engagierten Fragen zur Verfügung. Ebenso wie im Vorfeld der Wahlen zum Europaparlament 2014 werden wir 2019 Teamveranstaltungen in Schulen und Gemeinden abhalten, um vor allem Jungwähler zur Teilnahme an diesen wichtigen Wahlen bewegen.

Die immer schneller ablaufenden und zunehmend massiven Veränderungen in unserem täglichen Leben, im politischen Gefüge daheim und in der Welt verursachen nicht mehr nur bei



Leopoldsdorf

sozial schwächeren Teilen der Bevölkerung vermehrt Zukunftssängste, die zu besorgniserregend großem Zulauf zu populistischen und nationalistischen Strömungen führen. Diese haben bereits das Potenzial erreicht, das schon angesprochene „Projekt Europa“ massiv zu gefährden. Ihnen nach unseren besten Kräften und Möglichkeiten mit sachlich fundierten und klar formulierten Informationen, Argumenten und Erfahrungen entgegenzutreten, ist wohl eine der vornehmsten Aufgaben, die wir uns als ehemalige Mitarbeiter der EU-Institutionen stellen können. Ähnlich wie die EU ins-

gesamt müssen wir uns von einer ausschließlich nach innen gewandten Vereinigung weiterentwickeln und uns auch um unsere Außenwirkung und die entsprechenden Antworten auf die Veränderungen in unserem Umfeld konzentrieren.

In diesem Sinne wünschen wir aus Österreich unserer Vereinigung AIACE und Europa „Glück auf!“ für die nächsten 50 Jahre!

Karl G. Doutlik and the entire board



Unser Vorstand

Wolfgang Barosch, Albert Jerabek, Christian Lehky, Regine von Spreckelsen-Berger, Karl G. Doutlik, Hilde Lorenz, Manfred Grasserbauer, Carlo Ritzerow (vlnr). Heinz Zourek fehlt auf dem Foto

Section Austria has been established in 2011 as so far youngest section of AIACE. From 35 members at our start we meanwhile grew to sizeable 82 members, including the first Commissioner from Austria, Franz Fischler, as our honorary member. Our annual General Assemblies so far we have held in almost all regional capitals. In 2019 we will organize a joint meeting with Section Germany in Vienna. About four times per year we organize informal meetings for our members providing opportunities to meet and exchange views, to visit interesting places, exhibitions and to listen to some high-level speakers. We provide sur-place assistance for members in need via our four volunteers/ambassadors and participate actively in the discussions, meetings and working groups at international level. One of our prime activities concerns efforts to provide sound and

informed explanations about the European Union, its functioning, aims and main politics. Meetings in schools, other locations and communities mainly are organized via the House of Europe but also on our own initiative. As in 2014 we again intend to focus on this activity this year ahead of the forthcoming EU-elections. Like the EU in general we in AIACE also need to progress from a solely inward oriented organization to playing our role in the rapidly changing environment and its effects on us including raising our voice to protect this unique project against assaults from populist and nationalistic developments. This we should do for the sake of the EU as well as for our own interests within it. Like miners in Austria on their way down to the mines wish „Glück auf!“ we wish the same for the next 50 years of AIACE and Europe!

Belgique

Raffaella Longoni

Présidente AIACE Section Belgique



Je dédie ces quelques lignes à Ludwig Schubert qui nous a quittés à la veille de ce 50^{ème} anniversaire de l'AIACE, dont il a été Président et Président d'honneur et à laquelle il a consacré ses compétences et ses énergies jusqu'au dernier jour de sa vie.

En mars 2014, j'ai repris le flambeau de la présidence de la section BE après André Vanhaeverbeke. J'apprécie la grande chance d'avoir hérité une tâche dans un contexte riche et structuré et d'avoir été accueillie par une équipe déjà rodée, au sein de laquelle j'ai découvert une nouvelle manière de contribuer à la construction européenne après ce qu'on appelle la vie « active ».

L'AIACE a 50 ans et la section BE continue de s'agrandir, avec un nombre de membres qui approche maintenant de 4800, issus de 29 nationalités différentes!

L'article 1 sexies du Statut, introduit par la Réforme de 2004 dont Ludwig Schubert a été un des acteurs principaux, a permis à ce dernier de négocier et de signer l'accord entre l'AIACE et la Commission le 29 février 2008. Cet accord consacre le devoir de sollicitude de l'institution envers les Anciens et a établi une relation de coopération et de partenariat qui a reconnu l'AIACE comme interlocuteur du dialogue social.

Dans ces conditions favorables, la section BE a pu développer ses activités.

C'est ainsi que notre action dans le domaine social a bénéficié du soutien de la DG HR et du PMO visant une attention soutenue aux plus faibles et un suivi direct des problèmes liés au RCAM, grâce à la présence d'un collègue du PMO 3 dans nos locaux et à la nomination des « ambassadeurs », véritables intermédiaires entre les anciens et l'administration.

La défense de nos intérêts et surtout de la Méthode - depuis 2004 partie intégrante du Statut- nous la devons essentiel-

lement à Ludwig Schubert, tandis que nos activités socio-culturelles se sont poursuivies et amplifiées aux conférences de caractère médical, aux thés littéraires pour nos collègues écrivains, aux voyages dans les pays lointains, etc.

La communication, grâce à l'Ecrin, au site Web et aux informations par courriel aux membres, a évolué avec les nouvelles technologies en conciliant qualité et modernité.

Enfin, l'esprit permanent de service de tous nos bénévoles mérite une mention spéciale car ils sont les piliers de l'association.

Un anniversaire aussi important comme les (premiers) 50 ans de l'AIACE nous impose une réflexion : prenons bien conscience du rôle important qui nous est confié en termes de mémoire et d'engagement pour l'avenir de tous.

Nous avons trouvé dans l'AIACE la possibilité de continuer à évoluer dans la mosaïque multiculturelle de notre milieu professionnel. Nous avons choisi de garder le lien avec nos institutions, comme une sorte d'État membre *sui generis* dont nous sommes devenus les nouveaux citoyens.

Et comme j'ai eu l'occasion de dire à notre ami et collègue Ludwig lors de la cérémonie d'adieu, « si la diversité est une richesse quand les valeurs sont partagées et les objectifs sont communs », alors il y a de l'espoir pour que les Anciens soient entendus en tant que dépositaires d'une mémoire collective, rescapés d'une histoire douloureuse pour tous, quels que soient nos pays d'origines. Nous devons nous engager, dans notre vie personnelle et au sein de notre association, qui est forte, unique et solide, pour que l'idéal européen l'emporte sur l'ignorance, l'oubli, la peur et l'égoïsme.

Bon anniversaire à l'AIACE qui fête ses premiers 50 ans et bonne route pour, au moins, les 50 années à venir.



Danmark

The 50th anniversary of the International Association is the proper occasion for a survey of what we have achieved and in which direction AIACE-Danmark should go in the coming years. The main pillars of the Board's work are assistance to our members, information on all matters of interest and the strengthening of social contact amongst members.

The Danish section is growing fast. The third generation of EU officials recruited from Denmark is now either retired or preparing for retirement and many have joined our section. They wish to keep in touch with former colleagues and friends. And not only Danes: we are a European lot, and former officials from other countries also choose to spend their retirement in Denmark.

The newly retired are especially interested in our social arrangements.

The traditional Christmas Lunch was attended by 120 people last year and will soon have outgrown the capacities of most Copenhagen restaurants.

Around 60 members regularly participate in our excursions and trips. A general assembly may not be the greatest attraction, but combined with a visit to an interesting region or town we gather quite a number of members who bring their partners, and in this way they too become an integrated part of the Danish AIACE circle.

Much has changed over the last ten years, not least due to the increased digitalisation of pensioners' contact with PMO and the joint sickness insurance scheme. Third generation members are so to say born with an EU login and are fully familiar with the functionalities, but many of our Members have benefited from the assistance of our 'JSIS Ambassadors' and other members of the Board. According to the partnership agreement of 2008, non members can count on our help too.

Members regularly receive our Information letters, and our Vademecum is distributed to all Danish retirees.

For Members who have not got an EU Login, the necessary forms and documents are published on our homepage (www.aiace.dk), which also contains links to information about European integration.

What can we do for Europe?

According to our rules, contribution to the European unity is the fourth pillar of our activities.

As former independent civil servants of the European Union it is natural for us to defend the European values, to correct fake news about the EU and the misunderstanding that 'Brussels decides', and explain to our fellow Danish citizens that the European civil service – which is smaller than many local administrations – does an admirable job in preparing balanced European legislation which is finally adopted only after long and thorough negotiations among Member States.

The forthcoming elections for the European Parliament are the proper occasion for AIACE-Danmark to inspire and encourage our members to speak up in defense of democracy, the rule of law, human rights and respect for and protection of minorities.

Denmark must live up to the honour that the Copenhagen criteria for membership of the European Union took their name after its capital.



Vin d'origine incertaine mais ambiance danoise !

Deutschland

Hendrik Fehr,
Präsident



Entwicklung der deutschen Sektion der AIACE in den letzten 10 Jahren¹

Die deutsche Sektion wurde 1976 gegründet. Drei - leider inzwischen - itlich verstorbenen - Präsidenten und Ehrenpräsidenten Rudolf Dumont du Voitel, Dr. Manfred Caspari und Michael Goppel folgte von 2008 bis 2014 mein Vorgänger Dr. Walter Eifler.

Er erweiterte den Vorstand vor ca. 10 Jahren um ein Mitglied, das für „Kommunikation und Kurier“ zuständig ist. Seit 2014 ist Renata Fackler Chefredakteurin des „Kuriere“ der bereits die 30. Ausgabe erreicht hat. Ihr gelingt es immer wieder eindrucksvoll, interessante Beiträge von Mitgliedern und anderen Persönlichkeiten zu erhalten und jede Ausgabe in „professioneller Form“ für den Versand auf den Weg zu bringen. Unser heutiger Ehrenpräsident Walter Eifler überzeugte unser Mitglied Dr. Dietrich Voslamber, die Erstellung und Betreuung unseres Netzauftritts und das Vorstandsmitglied Horst Scheurer,



Walter Eifler

die Mitgliederverwaltung zu übernehmen.

Die von Herrn Eifler eingerichtete „Mitglieder Kollegienhilfe“ hat sich sehr bewährt. Mittlerweile stehen 15 ehrenamtliche Mitglieder in verschiedenen

¹ In der Sonderausgabe des VOX anlässlich des 40jährigen Bestehens der A.I.A.C.E. findet man den Beitrag der deutschen Sektion bis 2008. Dieser ist noch auf der Internetseite der A.I.A.C.E.-Europa nachlesbar.

Standorten Deutschlands unseren Ehemaligen bei Hilfsbedarf als erste



Hendrik Fehr

Anlaufstelle zur Verfügung, ohne die originäre Aufgabe der Kommissionsdienststellen ersetzen zu wollen oder zu können.

Im Verlauf meiner Tätigkeit wurden ein neuer Schatzmeister (Hans-Jürgen Schmehr) und ein neuer Schriftführer (Reinhold Hack) gewählt. Bis 2018 hat uns auch Vizepräsidentin Gisa Elfert tatkräftig bei der Vorbereitung und Organisation der jährlichen Tagungen und Mitgliedsversammlungen unterstützt und diese Funktion an unsere 2018 gewählte, neue Vize-Präsidentin Dr. Barbara Rhode übergeben.

Ein „highlight“ unserer Aktivitäten sind die Jahrestagungen, die jeweils in einer anderen deutschen Stadt (oder 2019 in Wien) stattfinden. Diese Tagungen bestehen aus der obligatorischen Jahresmitgliederversammlung und werden an zwei Tagen mit kulturellen Programmen ergänzt. Ferner werden regelmäßig interessante Referenten für Vorträge oder zur Podiumsdiskussion eingeladen (z.B. Nobelpreisträger für Medizin in Heidelberg oder der Gründer von Transparency International, Abgeordnete des EP oder Journalisten). Am Rande dieser Versammlung bestehen Möglichkeiten, mit Vertretern des Gemeinschaftlichen Krankenversicherungssystems GKFS

Kontakt aufzunehmen und auch persönliche Probleme zu erörtern oder zu lösen.

Ein weiterer Höhepunkt der Jahrestagungen stellt die Vergabe von Spenden aus dem Vereinsvermögen dar, mit denen ausgewählte Jugend-Projekte mit EU-orientierter Ausrichtung gefördert werden (z.B. 2017 die Bewegung „Pulse of Europe“).

In den letzten Jahren kamen wichtige und willkommene Aktivitäten hinzu, beispielsweise die Gründung dreier neuer regionaler „Stammtische“ in Berlin, Karlsruhe und Köln, in Ergänzung zu dem seit langem bestehenden in München.

Die Stammtische werden von Mitgliedern organisiert (Willi Riebold; Renata Fackler; Ingrid Mann und Ellen Greis). Hinzu kamen Fortbildungsveranstaltungen mit Vertretern der Kommission (Pensionsabteilung und Krankenkasse) für die Mitglieder der Kollegienhilfe.

Die Jahresversammlungen von 2014 bis 2018 fanden in Erfurt, Bremen, Heidelberg und Berlin statt und waren immer wieder für viele Teilnehmer/innen eine schöne Gelegenheit, ehemalige Kollegen/innen aus der aktiven Zeit bei den EU-Institutionen zu treffen.

Dank eines sehr engagierten Vorstandteams (das auf fünf verschiedene Wohnorte verteilt ist) und vieler anderer Helfer und Helferinnen konnte das erfolgreiche Wirken der Vorgänger fortgesetzt und weiterentwickelt werden. Das ist in Anbetracht der seit der Gründungsphase von knapp 100 auf 833 gestiegenen Mitgliederzahl durchaus ermutigend.

Die Bedeutung der AIACE in allen Ländern und der Dachgesellschaft für die inzwischen über 12.000 Ehemaligen kann nicht unterschätzt werden. Ich wünsche uns, den anderen Sektionen und der Dachorganisation deshalb weiterhin viel Erfolg und appelliere auch an die ‚jüngeren‘ Jahrgänge unserer Mitglieder, sich für einige Jahre in den jeweiligen Gremien zu engagieren!

Espagne

A 50 years strong AIACE tribute.

Fifty years ago today's members of the Spanish section of AIACE were in their twenties or early thirties. Many of them had university degrees or even had more than one foreign language.

How could they then dare to imagine that some years later their career span would include a successful professional career within the European Institutions? Indeed no one could then know that about twenty years later they were going to begin their European adventure.

Back in 1969 those youngsters were living with an undemocratic political regime, and Europe –seen to be at a great distance in all respects- did certainly not figure among their immediate life plans, but who knows whether 'Europe' was not already present in their dreams. Like most Spaniards, they longed for modern democracy, and this meant Europe.

In fact such an abysmal distance - between the then EEC of six members and a southern country with its weak economy which for several decades had been stranded in an authoritarian political system - cannot be imagined today by our younger generations.

Neither could those then young Spaniards of the late sixties guess that, as from 1986, they were going to play an active part in the history of the EU by working at the heart of its decision-making process, together with their new and experienced European colleagues. And as the years were to pass, new generations of Spanish men and women were naturally going to join them.

Following their long careers dedicated to the European ideals, those "old fellows" began to return home some twenty years ago.

And similarly, as they once pioneered Spanish membership of the European Union, they had now as well to pioneer and cope with their new life as EU retirees' civil servants (or perhaps one may better use the Spanish word "jubilado",

the meaning of which, as from its Latin origin, gracefully amalgamates "joy" with post-working life status).

As it happened, mirroring the work undertaken by some 35 former civil servants of the then European Communities to set up AIACE International fifty years ago and to whom homage must be rightly paid today, less than 30 years later half a dozen Spanish former officials, thanks to their comradeship forged in Brussels, took the first steps to set up the Spanish section of AIACE International.

One must be obliged and pay tribute also to the very first main actors at that time, namely former high officials Eduardo PEÑA ABIZANDA, Francisco (Pachi) VALLEJO de OLAVARRÍA, Rafael GARCÍA PALENCIA and the late Pablo BENAVIDES.

All of them were at the drawing board, drafting the Statue, having it adopted and launching the organization while Pachi and Pablo were one after the other standing at its helm.

It was under the auspices of that team that the association was set in motion, and that thanks to the Director of the Representation of the European Commission in Madrid at the time, the young organization was attributed its first Head Office in its building.

Then, following contacts undertaken with AIACE International our organization was duly inserted into it. Since then participation in the meetings of its Conseil d'administration were fully endorsed.

The Spanish section of AIACE numbers today more than six hundred members, and following the efforts of a few of them, and most particularly of the late Pablo BENAVIDES

and Joaquín DÍAZ PARDO, it has thanks to increasing knowledge and experience, produced initiatives in many different fields of interest to members, such as health care (RCAM most of all and primarily), and in social, cultural, as well as other important initiatives at European level, bringing to bear the values which underpin our objectives: defending the rights and interests of our retired colleagues, while at the same time making a contribution to the study of all aspects of European integration. This endeavour is being developed jointly with the Spanish branch of the European Movement, aiming in particular at Spanish public opinion.

At this juncture it is worth mentioning the success of the 2008 Assises celebrated in Madrid when several colleagues among which our Secretary General Juan Antonio CAMPOS and Lucrecio BLÁZQUEZ were hands on preparing and organizing the event that got full recognition by all.

This 2019 AIACE anniversary thus happily coincides with a major event for us in Spain: our AIACE section's own twentieth birthday.

And last but not least, we as members of our section are very proud that last year Joaquín, our own president, has also become the president of AIACE International: a reason for joint satisfaction with the rest of our AIACE International colleagues and friends.



Finland



Unnukka Stenqvist, founding member of AIACE-Finland

Congratulations, AIACE International for your 50th Anniversary. This same year is also, to the Finnish Section, a Jubilee Year of our own, celebrating our 10th anniversary - just entering to our teenage, so to say.

We can say – “en toute modestie” – that during these ten years we have been successful in creating a fine network of retired EU-officials in Finland. Many amongst us are still actively taking part in public life, as well as academic life and think-tanks, even debating in public and social media and, naturally, dealing with issues within the field of AIACE-competences.

The percentage of retired Finnish officials, registered as members of the Finnish Section is about 75 %.

When Finland entered to the then EC, there was strong determination, to get actively involved in the actions and developments in the Communities. Also it is our way, now as retired officials, to actively take part and to bring our views into attention of the bodies concerned. We have good and close contacts with the PMO – information and instructions/training are asked for and received and problems are dealt with in proportion as they appear. We will continue that way by keeping in touch on regular basis to bring our views and initiatives to their attention.

Cooperation with the EU Representation in Helsinki is excellent: It is already a firm tradition to arrange our meetings in their premises and their personnel is most helpful in practical arrangements.

Today, in contacts with the PMO, one has to rely on electronics/ it-technology – and that is the way also to do in our internal contacts. So far our members are mainly well-versed in informatics and generally do not have problems with electronic communication. But this may, in the future, require more attention as with advancement in years, acquired skills may well deteriorate. We have already pointed out “official” members

of our board to act as “help-desks” for members in both EU, Login and JSIS matters. We will also keep a keen eye on accessibility, designs and user-friendliness of the Commission websites. This may well become an issue to be dealt even with larger framework within the AIACE.

One important part of our activity is to inform those of our members, often having spent decades abroad before retirement, of certain, for them important legislations and administrative arrangements of competent national authorities.

We like to be a forum for wider reasoning on EU-related topics, understood in a large sense, with the purpose of offering our members relevant and up-dated information on challenges to the EU as well as concerning the developments in international politics and economic life.

banking and financial world. It is our aim, by offering these lectures, to qualify and enable our members to contribute, in their respective circles, to the discussions on the European topics.

In addition, the Finnish Section can boast with a number of members having taken active and visible role after their return to Finland; i.a. professor Sixten Korkman, formerly Director General in the General Secretariat of the Council, now University professor, appreciated debater, columnist in the leading daily newspaper and writer in issues round economics. A number of members are engaged as university lecturers and members in think-tanks dealing with international topics. Mr Jyrki Lappi-Seppälä, formerly Senior Official in the Commission, has given himself in to translating Spanish and Portuguese



The more this has become challenging as there is, throughout in Europe, a kind of “climate-change” concerning international cooperation and integration. As speakers to our meetings (about 6-8 yearly) we have received speakers like MEPs, EU-officials, representatives from public administration and experts from Finnish organizations and think-tanks. We are glad to have had our first Commissioner, Mr Erkki Liikanen, recently retired from the office of Governor of the Bank of Finland, on a number of occasions, as guest speaker, shedding light on developments in international

literature, e.g. the “Don Quixote” by Miguel de Cervantes. He also guided our tour in Spain following the footsteps of both Cervantes and don Quixote. Also among notable bloggers there is a number of our members, just to mention the first European Ombudsman, Mr Jacob Söderman.

There is a saying in Finnish which could be translated as: “It is the joy which nourishes”. This is something the Finnish Section has taken in earnest. Our annual “Glögg party” or “Small Christmas” gathers many members and

spouses. It is also an occasion for our own jazz band "Rubato", together with vocalists, to give their annual concert, year by year impressing with quality and quantity. Sports have neither been neglected – golfing is important part of our activities, keeping at least the members of the golf team in shape.

Our set of Grand Tours with excellent guides and experts – to Spain, France,

Italy, Croatia, Germany, Baltic States etc. - have won such a renown, that the quota has been filled up quickly, in some cases making it necessary to arrange another departure.

And no wonder: in most cases we get briefing from the Ambassador concerned, thereby getting an insight of the present-day developments as well as of the culture and history of the destination.

We also keep an eye on interesting and noteworthy cultural events on home grounds: Early at least one theatre-evening and one guided tour in most interesting art shows here in Finland is arranged.

These events, too, have gained appreciation and given grounds for either praise or criticism, but never been considered as dull.

France

Jeune retraitée, j'ai adhéré à AIACE-France peu de temps après m'être installée en France en 2003. Bien qu'ancienne du Parlement européen, institution peu représentée à l'époque dans AIACE France, j'y ai retrouvé quelques anciens collègues qui m'ont suggéré de me présenter aux élections au comité. Au terme de son deuxième mandat en 2013, le président de l'époque, John Maddison, m'a convaincue de me présenter à la présidence de la section. Ces six dernières années ont été pour moi une période de travail certes mais aussi de riches échanges et de nouvelles amitiés.

Les **nouveaux statuts** de l'AIACE France adoptés en mai 2015 prévoient que l'Association est administrée par un comité formé de 11 membres élus parmi les adhérents de l'Association, pour une durée de 3 ans. Le présent comité (2016-2019) a été élu lors de l'Assemblée générale du 23 mars 2016 et sera renouvelé cette année.

La composition du comité actuel est (par ordre alphabétique) :

Jacques Christiany, Kerstin Dedye, Dominique Deshayes, Marie-José Dupraz René Guth, Anne Harris-Hennon, Isabelle Kardacz, Bernard Loesel, Anne Ropers, Michèle Thozet et Jacques Vonthron.

Chaque membre a un rôle bien défini, selon ses compétences et ceci a rendu le travail plus efficace.

Les **membres du Bureau** sont : Présidente : Anne Harris-Hennon, Vice-président : Rene Guth, Secrétaire générale : Marie-José Dupraz et Trésorier : Bernard Loesel
Dès ses débuts en 1972 en tant



qu' « association de fait » et sa déclaration officielle en 1982 comme association « loi 1901 », la section AIACE-France n'a cessé de grandir, passant de 350 membres en 1992 à 1.200 en 2019. Elle a fourni trois présidents à l'AIACE Internationale : Jacques Lelièvre, Félix Mercereau et Gérald Coget, et elle a participé à l'organisation des assises internationales pas moins de sept fois, à Paris, Toulouse, La Rochelle, Lyon, Vittel et Opio.

Organisation. En raison de l'étendue du pays, la section est organisée sur une base régionale et chaque région a un ou plusieurs délégués ou responsables qui participent également aux réunions du comité. Les délégués sont entourés de bénévoles et ont un rôle très important en remontant leurs expériences sur le terrain. Nous avons également nommé une coordinatrice des bénévoles qui encadre les bénévoles et leur fournit aide et conseils. Nos élus et bénévoles donnent de leur temps et leur énergie sans autre récompense que la satisfaction personnelle et nous leur sommes infiniment reconnaissants.

Par Anne Harris-Hennon,
Présidente



Sans eux, la section ne pourrait fonctionner.

Le nombre d'adhérents augmente et le nombre de personnes en difficulté aussi. Notre structure régionale permet d'adapter nos actions aux besoins différents des régions. La région PACA, avec plus de 350 membres, et la région Ile-de-France avec environ 200, sont organisées différemment des autres régions où la population

est moins dense et les besoins parfois moindres. Bien que les actions sociales soient une partie conséquente du travail de nos équipes, les bénévoles organisent également des initiatives conviviales, sorties, repas, groupes de lecture et conférences, qui renforcent les liens d'amitié

Depuis 2009, l'organisation de la section a beaucoup changé, l'augmentation du nombre de membres et leur dispersion sur un vaste territoire imposant de nouvelles méthodes de travail. Parmi les **changements intervenus** on peut citer :

- ❑ Un changement radical de statuts, ce qui a permis un débat positif et utile sur le rôle de la section.
- ❑ La rationalisation du fonctionnement du comité.
- ❑ Le renforcement du rôle des délégués et le soutien aux bénévoles en la nomination d'une coordinatrice des bénévoles.
- ❑ L'organisation très appréciée en 2013 et 2016 des séminaires de formation pour les bénévoles.

- ❑ La modernisation de nos moyens de communication, en créant un site web dynamique et très utilisé et en rendant notre bulletin semestriel INFO plus attractif et pratique. Un help-desk informatique continue de fonctionner pour ceux qui ont des difficultés dans ce domaine.
- ❑ La décentralisation des assemblées générales. Auparavant, les assemblées générales se tenaient uniquement à Paris mais depuis 2011, nous les avons organisées à Nice, Bordeaux, Strasbourg, Montpellier et Lyon, permettant ainsi une participation plus représentative de nos adhérents.
- ❑ Des actions de sensibilisation aux enjeux de la construction européenne en encourageant nos membres à participer activement aux débats au sein d'organisations à vocation européenne et à des ini-

tiatives comme « back to school ». En vue des élections européennes de 2019, nous avons organisé des réunions de travail avec les bureaux de représentation du Parlement et de la Commission en France pour optimiser cette participation.

Le 14 janvier 2019, le Président Macron s'est adressé aux Français en disant : « La France n'est pas un pays comme les autres. Le sens des injustices y est plus vif qu'ailleurs. L'exigence d'entraide et de solidarité plus forte. » Que l'on soit d'accord avec cette vision des choses ou non, il est indéniable que notre section contribue à cette entraide et solidarité.

Les moments forts. Chaque année, lors de notre assemblée générale, nous invitons une personnalité à faire une conférence sur un sujet d'actualité.

En 2018 c'était Hervé Jouanjean sur le Brexit et en 2019 ce sera Arnaud Magnier, Secrétaire général des consultations citoyennes, qui parlera des résultats des consultations. Parmi les moments forts de ces rencontres, on peut aussi citer la venue « impromptue » de l'ancien président du Parlement européen Enrique Baron Crespo, qui nous a rejoints à Bordeaux, créant un débat très stimulant ; Jean-Louis Bourlanges, ancien député européen qui a fait une intervention brillante et provocatrice ; et bien sûr la présence à plusieurs reprises de Madame Catherine Lalumière, ancienne ministre et Vice-présidente du Parlement européen, Présidente de la Maison de l'Europe à Paris.

Et enfin, cette année, nous rendrons hommage à notre façon à Madame Simone Veil en organisant une visite au Panthéon en marge de l'assemblée générale.

Grèce

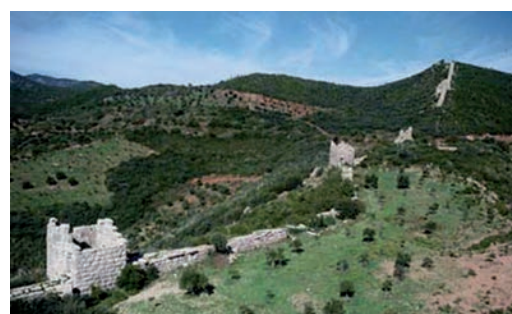
By Despina Vamvakidou,
President

The Greek section of AIACE was established in 2008 by 25 founding members and in 2018 it counts ca. 230 members. Since its creation, the section concentrated its action in three main areas :

- ❑ To establish contact with the Greek authorities and introduce them in the particular aspects of the EU scheme of pensioners. An important example is the corrective law introduced in 2009 thanks to the intervention of the Greek section providing the non application of the new Fiscal Law on Income to Greek EU pensioners based on the EU Protocol of immunities.
- ❑ To establish contact between the EU Medical Service and Greek private hospitals resulting in the conclusion of a number of cooperation conventions with beneficial terms for the Greek pensioners and their families either for health screenings or hospitalization.
- ❑ To provide help to its members who face problems with administrative procedures and particularly the vari-

ous aspects of the JSIS. Apart the day to day help provided to specific requests from Greek members, a detailed printed guide in loose-leaf form has been prepared in Greek with all necessary information on procedures, contacts and forms to complete. This guide, which is important also for the members' families, is distributed to all section members and it will be updated on regular basis.

Through its 10 years of existence, the Greek section has organized social dinners and drinks providing thus the opportunity to ex colleagues to meet each other and a network of volunteer members was established in order to provide help to other members in need particularly those facing serious health problems. Also, an electronic site is recently created providing all necessary information to its members. One general assembly of the International AIACE has taken place in Greece in Thessaloniki in 2010. Various other sightseeing programs and excursions have been organized in order to bring



together colleagues from other sections, which have been highly appreciated by the participants.

The most recent General Assembly of the Greek section has taken place in March 2018 and the President, elected for 4th time, is Ms Despina Vamvakidou.

It is with great pleasure that the Ireland Section is contributing to this brochure. We send our best wishes to AIACE International on reaching its 50th anniversary year. We are but a youngster in comparison having our beginning in the late 1980s.

Our Early Years – a view from founding member and current Vice-President, Fionnuala Richardson: The Irish Section celebrated its 30th birthday on 23 November 2018 – not among the oldest sections but no longer one of the “newbies”. On this date in 1998, a meeting was organised in the Commission Office, Dublin, by Seamus Killeen, who had recently retired from the European Parliament. It was attended by Rudolf du Voitel, International President at the time. We agreed to form a steering committee and inform former officials, whose names we had, of the setting up of an Irish Section of AIACE and inviting them to become members. I had to leave the meeting early and learned from Seamus Killeen the following day that I had been “elected” secretary – a fifteen-year sentence!

Most of us at that first meeting already knew one another and many had known each other since before moving to work in the Communities. None had had a full career in the Communities at that stage and already had a career in the Irish public service. Our membership tended to be top-heavy with former senior officials. Dick Burke, recently retired Commissioner, attended that first meeting and indeed gave an interesting talk at our first dinner in the Royal Dublin Society a year later. Sean Ronan and Vincent Grogan had been Directors in the early years of our EEC membership. President Hillery, former Vice-President of the Commission also participated in several social events and meetings. The first President of the Court of Auditors, Michael Murphy, was an early member. Two former members of the Court of Auditors, Richie Ryan and Barry Desmond - both also former MEP’s - are also still members. After a few introductory meetings, the first formal Annual General Meeting took place in 1990 and was attended by Roland Turkel, President of AIACE International.

In those early days, there were only two meetings a year – the Annual General Meeting in the spring and the Annual Dinner in the autumn. The atmosphere was very convivial – numbers were rarely more than thirty – and everyone knew everyone else. Our section’s first major contribution to AIACE International was the organisation of the 1996 Assises in Dublin from 18 to 22 May. Our chairman at the time was the late Vincent Grogan. The opening session, which took place in Dublin Castle, was addressed by the then President of Ireland, Mary Robinson. It was deemed to have been a very successful venture. Two years later, at the Assises in Ghent, in May 1988, Jerry Sheehan was elected International President of the AIACE. The Ireland Section had arrived as a fully-fledged member of the Association.

Ireland Section Today: A new member will find the current Ireland Section a very different organisation than that



known to its founding members. While still one of AIACE’s smaller sections, we are fast approaching a membership of 250, mostly all pensioners drawn from across the various institutions and agencies, which now form part of the EU staff family. While the majority are Irish citizens who have returned to their home country after many years of service to the EU, some are from other member states whose careers have mainly been based in Ireland and have chosen to retire here. Spouses and partners of deceased pensioners also form part of our membership.

As in AIACE International, the Ireland Section now provides a more extensive range of supports and services to its members.

The Executive Committee now meets about 5 to 6 times a year. Since the 2008 Agreement with the Commission we have been able to provide greater assistance to individuals experiencing difficulties, especially in coping with the increased use of online services (JSIS, PMO Contact etc). We have, for example, provided training courses, a Members’ Handbook, arranged information visits from JSIS and PMO officials and have appointed two Social Ambassadors to assist with any specific problems.

We keep our members regularly informed of any relevant developments, mainly through email and our bi-annual newsletter, the Spring and Autumn Information Bulletin and we regularly send reports to VOX magazine. Our extended social programme gives members the opportunity to meet with old and new friends, who share a common European work history and a continuing interest in EU matters.

From a first Annual Dinner our social activities have grown significantly under the steady hand of our current president, Frank Fahy, seen here in his red cap. The annual social programme now includes a spring excursion which this year will be to the cathedral City of Armagh in Northern Ireland, mid-summer and winter lunches, and a golf classic and supper held in the autumn.

The last now includes an invitation to colleagues from the former Brussels-based Wild Geese Golf Society, who have

returned to Ireland. In addition, this February members have been invited to a talk and Q/A session on the forthcoming European Parliament elections given by James Temple Smithson, Head of the EU Parliament Office in Dublin.

We will be holding our 29th AGM this coming February and given the numbers expected we have had to move from our usual "home" at the Commission Representation offices to a larger venue. On the agenda will be the usual reports from our President, Treasurer and other members of the Executive Committee and opportunities for members to ask questions and make proposals as well as a speech from Catherine Day, former General Secretary of the Commission on Brexit. This will be followed by lunch to add a social dimension to the event.

The growth and vitality of the Ireland Section owes a great debt to those members who have stepped forward to join the Executive Committee over the years. There are too many to mention all who have contributed, but some merit a specific

mention. The role of Seamus Killeen (photo seen here) as our first and founding president and who also served in this role from 2001 to 2008 stands out as does that of Jerry Sheehan, who was president of AIACE International from 1998 to 2002 and president of the Ireland Section from 2008 to 2010. Both are sadly no longer with us but are very fondly remembered.

The Section has also been very lucky with two of its honorary treasurers, Eamonn O'Fearchain and Colin Magrard, who in addition to keeping steady hands on our finances have also provided considerable assistance to members in difficulty and taken on a myriad of additional tasks over many years. It is active members like these in Ireland, those in Brussels and in the other national sections, who make AIACE the strong defender of our interests and enable it to fulfil the aims it set out 50 years ago.

We pensioners owe a great deal to those who had the foresight half a century ago to establish this organisation. Have a Happy Birthday, AIACE International!

Italia

Dieci anni fa, un bellissimo articolo a firma di Marco Piccarolo apparso sul numero speciale AIACE 40 anni – maggio 2009, raccontava con dovizia di particolari la storia della Sezione AIACE Italia, dai suoi albori nel 1968, quando a Roma un gruppetto di europeisti convinti chiamò a raccolta gli ex funzionari rientrati in Italia, costituendo il primo embrione di iscritti che sarebbe di lì a poco confluito come Sezione nell'AIACE internazionale nel 1969, anno della sua creazione, fino a giungere al 2009.

Ciò che segue è l'immagine dell'evoluzione della Sezione nei 10 anni

seguenti sino ai giorni nostri all'alba del 2019. Dai 100 soci del 1968 si è poi toccato il picco massimo di 1300 nel 2009 per poi iniziare una lenta discesa sino ad attestarsi intorno ad una media attuale di poco superiore a 1100 soci su un totale di circa 2000 pensionati delle Istituzioni Europee presenti in Italia.

Di questi, circa un terzo è equamente distribuito un po' dappertutto nel "Bel Paese" con una maggiore concentrazione nel Lazio e particolarmente a Roma. I restanti due terzi risiedono in Lombardia e Piemonte, principalmen-

Par Gianfranco Sottocorno,
Président



te nella provincia di Varese (dagli anni cinquanta del secolo scorso è situato ad Ispra il principale Centro Comune di Ricerca (CCR) della Commissione Europea) ma anche di Milano, Monza Brianza, Como, Verbania, Lecco, Novara, e nella vicina Svizzera. Tra essi numerosi sono quelli di nazionalità non italiana (tedeschi, francesi, belgi, olandesi, lussemburghesi, iberici, e anche qualche britannico), che lasciata l'attività presso il CCR al momento del pensionamento hanno optato per restare nelle zone di residenza e non ritornare nel Paese di origine.

Se il legame tra i pensionati in Italia e l'AIACE internazionale risale quindi al 1969, nel 1987 due pensionati del CCR lanciarono l'iniziativa di creare una Delegazione in loco proprio in funzione di una evidente necessità di decentralizzazione gestionale nonché di una vera e propria rappresentanza della Sezione AIACE Italia laddove esisteva una forte concentrazione di membri AIACE bisognosi di un vicino punto di riferimento.

Essa fu adottata dal Comitato Nazionale dell'epoca nell'ottica di creare così un legame più diretto e di facile attuazione con i soci in questione,



fornendo di conseguenza un supporto concreto ed immediato in risposta alle molteplici esigenze che si manifestavano.

La gestione operativa della Sezione è affidata ad un Comitato Nazionale con mandato triennale, mentre la Delegazione ha un Consiglio Direttivo d'identica durata. Queste due realtà, riprese ormai nello statuto della Sezione, hanno sino ad oggi operato in completa sinergia e sull'asse Roma - Ispra la collaborazione è sempre stata costante ed efficace.

Dalla sua creazione, la Sezione Italia, nei suoi due poli di riferimento di Roma e Ispra, ha operato essenzialmente in sinergia con i servizi amministrativi della Cassa Malattia e del settore Pensioni (da qualche anno raggruppati sotto l'egida del PMO), nell'interesse esclusivo dei suoi associati con l'intento di facilitare al massimo gli aspetti burocratici legati alle procedure in essere.

Con il trascorrere degli anni si sono via via sommate sempre più nuove problematiche, per cui l'Associazione ha dovuto formarsi nei vari campi applicativi (statuto, regolamenti, disposizioni di esecuzione, ecc.) e operatività telematica specialmente per RCAM-on line. Attualmente, con una presenza costante settimanale (3

giorni in delegazione a Ispra e 2 giorni in sede a Roma) di ben 13 volontari i soci ricevono tutto l'aiuto ed il supporto necessario all'espletamento delle loro pratiche (cassa malattia, assicurazioni CIGNA, fiscalità coniuge, medicina preventiva/depistage, decessi, indennità capo famiglia per nuovi iscritti e nuovi coniugi, pensione di reversibilità, persone a carico con handicap, ecc.). L'introduzione della figura dell' "ambasciatore" nel 2018 da parte del PMO per i contatti diretti, ha permesso un salto di qualità nei rapporti PMO/AIACE a tutto vantaggio degli interessati.

Ma l'attività della Sezione non si è mai limitata a questi soli aspetti, si importanti ma puramente amministrativi; ha interessato anche il desiderio di evasione, di cultura, di escursioni, di viaggi, dei cosiddetti "anziani" sempre pronti ad apprendere, a soddisfare la propria curiosità, a far funzionare l'intelletto e..... far muovere le gambe!! A Roma ha prevalso la programmazione e l'organizzazione di visite culturali, e non poteva che essere così con tutto quello che offre la "città eterna".

La Delegazione di Ispra si è invece concentrata più su conferenze scientifiche - culturali e programmi annuali di gite e viaggi con cadenza mensile, in Italia ma con almeno una puntata ogni anno in un Paese "vicino" (Europa) o "lontano" (profumo d'oriente) Tra

gli eventi organizzati dalla Sezione, merita di essere citata la cerimonia di chiusura del semestre di Presidenza Italiana del Consiglio Europeo nel dicembre 2014 (video ancora visibile su www.aiace-italia.it, nella sezione AVVENIMENTI, altri articoli pag. 2/4), con la presenza di rappresentanti del Governo italiano e dell'Ambasciata della Repubblica di Lettonia, nazione che sarebbe subentrata all'Italia.

L'evento si svolse con il patrocinio della Rappresentanza in Italia della Commissione Europea e del Parlamento Europeo, e la partecipazione straordinaria della Banda Musicale della Marina Militare Italiana.

L'ammaina e l'alza bandiera nel passaggio di consegne, fu affidata a rappresentanti in congedo del corpo degli Alpini.

Per un'Associazione come la nostra, che vive solo di volontariato, è sempre problematico giungere a delle conclusioni, anche perché il nostro tempo di riferimento è "la giornata", non il mese, non l'anno, non i 50 anni. Il 2019 è uno dei tanti compleanni che hanno fatto la nostra storia, e se è vero che ormai abbiamo mezzo secolo di vita, domani è un altro giorno e....si ricomincia e si continua, senza mai dimenticare coloro che tanto hanno fatto e che purtroppo ci hanno lasciato.

Luxembourg

En l'absence d'archives, peu de choses sont connues des origines de la section Aiace Luxembourg. Elle aurait vu le jour vers la fin des années soixante, lors de la mise à la retraite des premiers fonctionnaires, pionniers de la CECA, et suite à la fusion de la Commission et du Conseil des trois communautés.

Le Grand-Duché a été le siège de la plupart des institutions de la CECA, notre section est étroitement liée à la CECA par son esprit qui a été à la base du projet d'intégration européenne. Un important témoignage nous en est

donné par la tenue des premières Assises internationales à Luxembourg en 1970, ainsi qu'en 1977, 1985 et 1993. De plus, la section a organisé en 2002 les Assises qui ont marqué le 50ième anniversaire de la CECA et en même temps l'expiration de ce traité, conclu en 1952 pour une durée de 50 ans. Les premiers pas que ce traité a fait sur la voie de l'intégration européenne ont été commémorés par le colloque sur le thème « L'Europe en marche vers son unité », dont l'un des orateurs était le premier ministre luxembourgeois, un certain Jean-Claude Juncker, actuel président de la Commission.

Par Laura BARENTS
Présidente AIACE Luxembourg



En 2008, la section a organisé une journée « Souvenir Robert Schuman ».

Il va de soi que l'histoire de notre section est une réflexion du travail de nombreuses personnes qui ont composé les comités successifs : les présidents, vice-présidents, trésoriers, etc..., les différents groupes de travail ainsi que des membres qui, dans ce cadre ou en dehors de ce cadre, ont contribué aux activités et aux travaux de la section.

Certains de ces pionniers méritent une mention spéciale :

- **Robert Turkel**, vice-président de la section luxembourgeoise de 1983 à 1989, a été le premier fonctionnaire britannique à rejoindre le Parlement européen; il a été également président de l'AIace internationale de 1989 à 1992.

- **Jacques Fayaud**, membre du comité de 1981 à 1993, a présidé au début des années 90 le Groupe de Travail « Statuts » de l'AIACE Internationale car une des préoccupations de l'époque était l'harmonisation statutaire entre les organes centraux et les sections nationales. En 1993, la section a adopté des nouveaux statuts, qui contenaient une innovation dans la mesure où ils ont obtenu la dispense de la clause de la législation luxembourgeoise qui prévoyait que 3/5 des membres d'une ASBL grand-ducale devaient avoir obligatoirement la nationalité luxembourgeoise!

- **Julien Bozela**, membre du comité pendant une période de 18 ans, est resté dans notre mémoire pour ses aquarelles, notamment celles représentant la maison natale de Robert Schuman qui a été le premier siège officiel de la Haute Autorité de la CECA.

- Rappelons enfin **Régina Thill**, présidente de la section de 2000 à 2005, qui a fortement contribué au développement des actions sociales et l'assistance aux anciens, activités qui jusqu'à maintenant constituent la clef de voute de la section.

Depuis le début des années 2000,



la section s'est graduellement développée : d'une « amicale », elle est devenue une association qui a pour but principal l'aide et l'assistance d'environ 3.000 pensionnés dont la moitié sont membres, et de représenter leurs intérêts auprès des instances concernées.

Dans un contexte de croissance constante du nombre de pensionnés des institutions établies au Luxembourg et dont beaucoup d'entre eux ont fait le choix d'y passer leur retraite, les activités de la section se sont beaucoup tournées vers l'aide spécifique aux pensionnés présentant des besoins particuliers, comme le handicap, une maladie grave, les problèmes d'isolement dont l'ampleur est beaucoup plus importante qu'on ne pourrait l'imaginer, ou une combinaison de ces facteurs; il y

a également les aspects pratiques de la caisse de maladie (RCAM) et du PMO. Pour y répondre, la section a organisé dans les années 2010 une permanence sociale et d'information, ainsi qu'un helpdesk caisse maladie, un site web et une aide en matière informatique. La section est allée encore plus loin sous l'impulsion du nouveau comité élu en 2017.

En effet, en 2018, des enquêtes ont été menées dans le domaine des actions sociales, de la communication, des voyages et de la culture ainsi que dans le domaine informatique afin de cibler les besoins informatiques d'une génération un peu perdue, non encore intégrée dans la société électronique. Des conférences concernant le droit en matière de fiscalité et d'héritage ont été également organisées.

En ce qui concerne la défense des intérêts des pensionnés, la section s'efforce depuis longtemps de supporter les actions concernant le problème spécifique auquel les seniors (et les juniors) vivant à Luxembourg sont confrontés, en particulier les pratiques discriminatoires en matière des coûts des prestations médicales et la surfacturation hospitalière.

Notre section a défendu et suivi de très près l'affaire de la surfacturation médicale pour laquelle la Convention Commission/instances luxembourgeoises a été résiliée le 1er octobre 2018; pour la surfacturation hospitalière, un recours d'un ancien fonctionnaire est actuellement pendant devant le Tribunal de l'UE et nous espérons avoir gain de cause au courant de cette année 2019.

Nederland

For the many years that AIACE-NL has now existed, it could always count on an active interest of its members. I am not sure if it has been the case for all its years of existence but nowadays about 80% of the EU pensioners in The Netherlands are a member of AIACE and this percentage is one the highest in comparison with sections in other member states. Throughout the years its activities have varied.

There was of course always an Annual General Meeting (AGM) and this was often accompanied by social activities. Initially also excursions and dinners were organized on an ad hoc basis. In the last decennium another pattern emerged. Initially the AGM's were held in hotels and for a while even in the ornate meeting room of the First Chamber of the States General in The Hague. But it was felt that it would be good to move to the provinces. And we now meet each year in one of the 12 provincial capitals. We have excursions to places of interest nearby, we have a tasty dinner and at the meeting itself the King's Commissioner in the province is giving his or her point

By Jan Mulder,
President



of view on European cooperation. And a national politician or a Foreign ambassador can equally give his point of view on the same subject. There is of course always a discussion afterwards. At the end there is a cocktail during provincial officials, guests and conference participants mix. There is a reception on the occasion of the new year as well each year in the offices of the European Commission and the European Parliament in The Hague.

Three times the Annual meeting of AIACE-Int was held in The Netherlands, namely in The Hague, Noordwijk and Maastricht. Two times AIACE-NL provided the president of AIACE-Int. Mr Frits de Neree tot Babberich and Gerhard van den Berghe fulfilled this function.

Also, in The Netherlands the status of EU pensioners is not always well known. Throughout the years much attention has been paid to explain this to governmental and semi govern-

mental authorities. This mattered especially as far as sickness insurance is concerned and matters regarding taxation. The board of AIACE-NL devotes at irregular intervals assistance to members filling in the required forms for different subjects. We consider this service to members as being very important and for this reason we issued at regular intervals a vademecum on the various regulations to update its contents. A new vademecum is always welcomed.

All members have one thing in common. They have all worked for a European institution. And whatever their activities might be in retirement, they always retain a firm interest in the ideals that created these institutions in the first place. New developments are eagerly commented upon. No doubt subsequent board members will continue with these activities albeit that some activities might be emphasized more than others according to the wishes of the members. As it should be.



Portugal

Le moment du passage à la retraite représente un grand vide dans la vie des gens. Et dans notre cas, d'anciens fonctionnaires des Institutions, habitués à nous battre pour les idéaux sociaux européens que Jacques Delors a si bien personnifiés, ce vide est énorme.

« J'ai découvert par hasard que l'AIACE avait une section au Portugal. C'est en voyant le dévouement de mes anciens collègues au service de tous les anciens, en les aidant dans leurs contacts avec les différentes administrations, européennes ou nationales, afin de résoudre des problèmes quotidiens dans les domaines les plus divers, que j'ai décidé de joindre ce vaste réseau de collègues qui, dans les différentes sections de l'AIACE, font de leur mieux pour aider les autres. En quelque sorte, ma vie a repris les idéaux de l'esprit européen. »

Ce témoignage de l'un de nos collègues résume bien le chemin parcouru par beaucoup d'entre nous.

L'AIACE-PT a été créée en 2004, lors de l'adhésion de 10 nouveaux États membres (les « pays de l'Est ») à l'Union européenne. Les premiers fonctionnaires portugais arrivaient à l'âge de la retraite et, à l'heure du retour au Portugal, éprouaient le besoin de garder des liens avec l'UE après une vingtaine d'années de vie active, notamment à Bruxelles et Luxembourg.

Nous nous sommes donc renseignés sur la législation applicable à notre projet de créer une section au Portugal, lequel a reçu un fort soutien de l'AIACE Internationale. Ainsi, en mai 2004, un petit groupe d'anciens s'est déplacé chez un notaire afin de signer l'acte public constitutif de notre association à la lumière de la législation portugaise. Une date que nous célébrons ensemble chaque année en mai. La Représentation de la Commission européenne et le Bureau du Parlement européen ont mis à notre disposition à Lisbonne un bureau équipé d'un ordinateur, où nous tenons nos réunions hebdomadaires jusqu'à ce jour.

Si les premiers pas de notre fondation étaient plutôt d'un style « amateur », la vie de l'AIACE-PT actuelle est devenue beaucoup plus performante, compte tenu de l'expérience acquise et de l'échange avec les autres sections.

C'est pourquoi nous exprimons nos plus profonds remerciements à l'AIACE qui, tout au long de ses 50 ans d'existence, nous a permis de garder le contact avec ce qui se passe au niveau de l'UE et de conserver l'esprit européen qui a toujours guidé notre passage à travers les Institutions. C'est aussi grâce à l'AIACE que nous avons pu renforcer le rapprochement d'anciens collègues (et d'autres plus récents), les Assises annuelles jouant un rôle clé dans la réalisation de cet objectif, et faciliter les contacts, pas toujours aisés, avec les différents services des Institutions. Quant à AIACE-PT, il faut souligner l'aide qu'elle a apportée à bon nombre d'entre nous. En fait, on a pu rassembler un groupe d'anciens collègues qui se rencontrent régulièrement et qui travaillent (mais oui !) en vue de tous ces

objectifs. Et le plus important, surtout, c'est que des liens d'amitié se sont tissés et consolidés entre nous, comme si nous étions une même famille.

Et comment voyons-nous l'avenir de notre section? Compte tenu de la vague de recrutements d'il y a 30 ans, le nombre de nouveaux pensionnés ne peut que s'accroître.

À cela s'ajoute que beaucoup de collègues d'autres nationalités choisissent eux aussi notre pays pour s'y installer. Les besoins de nos membres augmentent mais nous y sommes préparés.

Et dans un avenir plus immédiat, on se prépare pour les prochaines Assises qui auront lieu à Lisbonne du 18 au 22 mai. On vous y attend nombreux !



Journée de l'Europe, mai 2007 – Assises à Da Balaia, Algarve

Sweden

As opposed to the 50th anniversary of AIACE International, our section was founded only in 2007 when 15 brave new pensioners got together to form a Swedish section, led by former president Anja Ek and former vice president Marianne Hildebrand. Together they managed to form a viable section that attracted many new Swedish EU pensioners by creating the form of activities that is still going on today. The section now counts 188 members.



Each year at least three member meetings are arranged. We start by having a catering lunch together in the premises of the joint information offices of the European Parliament and the European Commission called Europahuset.

Members then have the chance to meet and mingle. The lunch is followed by a presentation of an invited key speaker

representing a field of current interest, often European politics, but also health issues, Swedish politics, or journalism. Whatever the subject, members eagerly participate in the discussion that follows the speech. These meetings also give the board the opportunity to inform members of recent administrative news from Brussels and AIACE International, and for members to bring up problems of common interest. Every year we also invite members to a cultural event, like exhibitions or concerts, or this year to visit the newly renovated National Museum.

Lately we have also arranged a few regional meetings in order to simplify for members living in the south of Sweden or in Göteborg on the west coast to meet. A meeting in Göteborg was arranged on the same day – just opposite the river - as the EU summit on the European Pillar of Social Rights. Our website and our email is our main channel of communication apart from the meetings. All members (but one) communicate via email.

The website is protected through personal registration. It is, however, a hard but necessary work to keep it updated so that our members will find the necessary relevant information. A Facebook group has been created to allow members to communicate directly with each other. We will give priority to our communication tools during the months to come.

Volunteers to help support fragile members or members with administrative problems were formed first in 2014, when six people volunteered to help other colleagues. In 2018 a second in-depth course was held, to which we also included spouses that were willing to help. This course has given us very good support resources, something that has proved

more and more necessary as we all grow older. Our experience is also that more spouses are left bewildered in front of EU administration when their partners – our members – get seriously ill or pass away.

A very popular activity is also our early journey. Over the years we have travelled both nationally and to many neighbouring countries, such as Finland, Denmark, Norway, Iceland, Latvia and Estonia. One of the memorable national travels was in 2013, when we could hold our General Assembly 500 meters below earth surface in the Kiruna iron mine. Whether we travel inside or outside our country, we always receive a warm welcome from official authorities, ambassa-

dors, local mayors and others, who give us the opportunity to learn about current issues and get valuable local information relating to European matters at the place we visit.

Since the very start of our section in Sweden we have relied on the excellent support provided by the secretariat of AIACE International in Brussels and by its board members around Europe.

Only with this close and continuous cooperation can we be of help to our own members, and it reminds us of what AIACE has achieved during its 50 years. And it all makes us stay proud of and loyal to European values!

United Kingdom

By Richard Hay
(UK chair)



‘No man is an island entire of itself’, wrote one of our poets, John Donne, nearly 400 years ago. The words have been remembered because of their truth. While I could lead this thought into a discussion of Brexit, on this occasion I want rather to relate this truth to the work of our Association. For at national level AIACE exists to link together and support those who recognise our shared lives and needs.

AIACE UK was formed more than 30 years ago. There had been officials of UK and other nationality working in the Commission’s London office in Kensington Palace Gardens, in the English translation services, and a few elsewhere, before the UK joined in 1973. One of our members, Mavis Nairne, was recruited then, and is now 102. Membership of course greatly increased the number of UK nationals working in Europe’s different institutions. Some new recruits were not young when they

joined. So quite quickly the number of retired officials – British and other – living in the UK grew to a point when an AIACE branch was needed. Now, there are some 1100 pensioners living in the UK, of whom about 850 are UK nationals; 250 are of other nationalities. Of this total, about 730 are members of AIACE through the UK branch; we also have 20 or so members who live in other countries, while many UK nationals have retired to other countries and have joined the AIACE Sections there.

In common with all the 15 AIACE national Sections, AIACE UK has always offered support to all former officials in their dealings with the EU adminis-

trations. The AIACE ‘ambassador’ scheme which was introduced quite recently simply confirmed a way of working which AIACE UK (and no doubt other Sections) had already adopted: a few pensioner volunteers who are administrative experts with compassionate hearts, are available to assist any pensioner who needs their help. These volunteer experts also have good relationships with the two services of PMO mainly concerned: the Settlements Office in Ispra, and the Pensions Office in Brussels, and also with DG-HR. We have found consistently that these services approach problems positively, and also



Kensington Palace gardens

when needed often 'go the extra mile' by working well outside normal hours.

Linked to this support is the need to keep our members well informed about the way rules and practice evolve. (The new single dental form, reminiscent of the film 'Jaws', is simply one recent example.) In doing this, like everyone else we are trying to ride the changing ways by which we communicate. Fifteen years ago, we sent each other messages on paper through the post; e-mail had not begun as a tool of the branch, our web site, if it existed, was pretty rudimentary. Now, three-quarters of our membership have chosen to receive all but the largest messages by e-mail, though we gladly send out messages also by paper and post to those who wish to receive them in that way. This makes it harder to maintain written guides to administrative practice. Another result of this evolution is that our branch now works largely in a dispersed way from the homes of the active volunteers. However, this is not complete: thanks to the Commission and the European Parliament, we still do have a small space in their office in London (we hope that this will continue) and some volunteers go there to handle all to do with central records which can best be kept securely there. In this situation, we are trying to find the best way forward for our newsletter, branch magazine and web site. (Our aim is that this should be a place to find helpful administrative support, and not a resource to follow the fast-moving European scene; others can do this more political job much better than us).

Alongside this administrative support and information, the other vital dimension of AIACE continues to be bringing together those who have worked for Europe, nearly always in a country not their own. It is the near-universal experience of former officials in the UK and also elsewhere that their professional lives are not well understood in local communities. So it is very good that AIACE can develop and offer places and occasions for members to meet. Each Section has done this differently: size, number of members and context differ greatly from country to country. In the UK, the largest concentration of members is in or close to London. However, there are members living across the whole country. We have national meetings twice a year with a speaker, mainly in London – but every other year the AGM is somewhere else that people may like to visit. And in order to offer all our members possibilities to meet together, we have developed regional groups; we now have 11 (Scotland (some 65 members), Northern Ireland (12), Wales and the Marches (20), the North (95), Oxford (60), East Anglia (35), London (200), Kent (70), Sussex (55), Wessex (55) and the South-West (55).) These groups manage themselves; each has its own volunteer convener, and does what its members want. Usually, they meet twice a year for a lunch, sometimes with a local speaker and an update from a national committee member on administrative matters.

On a different matter, we are also very aware that those who come back from years of living in another country find that this country has changed greatly, as the ways things are done also responds to the new technical possibilities. We want to try to help this 're-entry' problem.

Of course, AIACE UK knows that it is part of the whole AIACE movement. We have been glad to once host the annual assises, in Edinburgh. Some members also take part in the assises as they happen elsewhere. We have contributed members to the officers and bureau of AIACE International, and to different areas in which AIACE is rightly active, notably the JSIS.

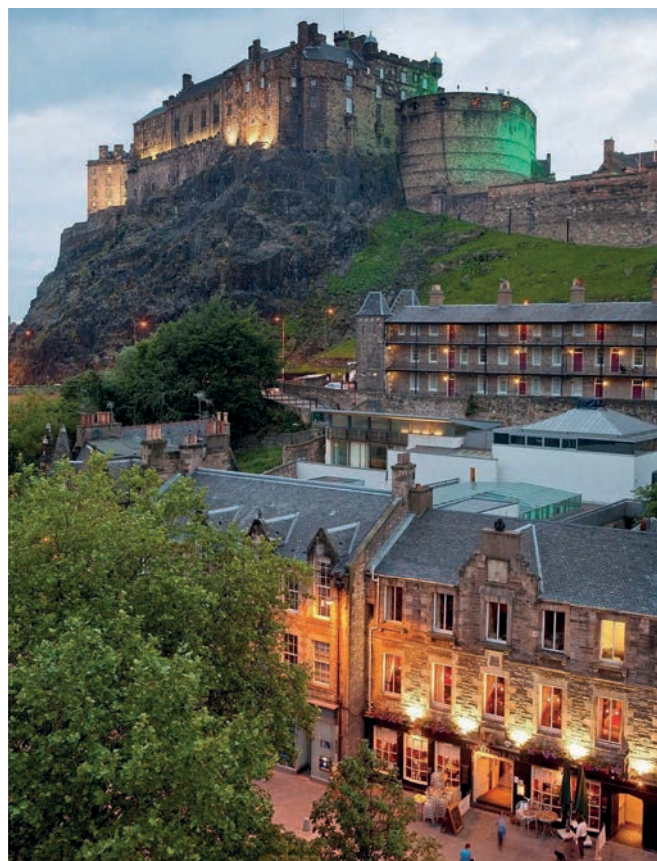
The value of AIACE as a whole to our members in the UK has been huge over the past three years, during the debate over the withdrawal of the UK from the EU. Pensioners here have felt battered and uncertain.

Many have taken part in the political debate in other ways, such as the European Movement. AIACE as such has stood back; we have felt that our identification as former officials would instantly be seen as creating bias. But it has been a wonderful source of strength to know that our AIACE colleagues across Europe and beyond stand with us, and work hard to alleviate the problems.

If, as seems likely as I write, the UK does leave the EU our AIACE branch will continue (they don't have to be in a member state!). We will continue to be grateful for this connection, while we may face issues from individual pensioners as a result of the changed circumstances.

We will also hope to continue to contribute to AIACE's ongoing work.

To return to John Donne, 'No man is an island entire of itself; every man is a piece of the continent, a part of the main'... AIACE UK salutes the 50 years of AIACE which recognises this truth. We simply say, 'Thank you.'



Edinburgh

AIACE L'âge d'Or

AIACE ! Bon Anniversaire !
Il nous est bon de te fêter
Avec tous nos anciens confrères,
Ceux qui autrefois t'ont créée,
Et nous qui avons continué.

AIACE ! Tu as cinquante ans !
Il faut ici nous rappeler
Après ces décennies passées,
Ce que tu nous as apporté
Et dont nous avons profité.

AIACE ! Tu es le symbole
Idéal, qui a maintenu
Avec experts et bénévoles
Ce souci de travail commun,
En bon esprit européen.

Avec le statut, les voyages
Instructions, visites, conférences,
Aide à ceux qui en ont besoin,
Cinquante ans, tu as l'expérience !
Et il te faut aller plus loin !

Ainsi, Assises après Assises,
Innovations, informations,
Achacune de ses sections.
Cette année, ce sont « noces d'or »,
Et tu restes bien jeune encor !

Aux générations qui nous suivent
Il faut transmettre le flambeau !
Avec l'Europe, qu'AIACE vive
Car cet esprit est bon et beau.
Et alors ... à l'année prochaine !

Monique Saxel, 2019

